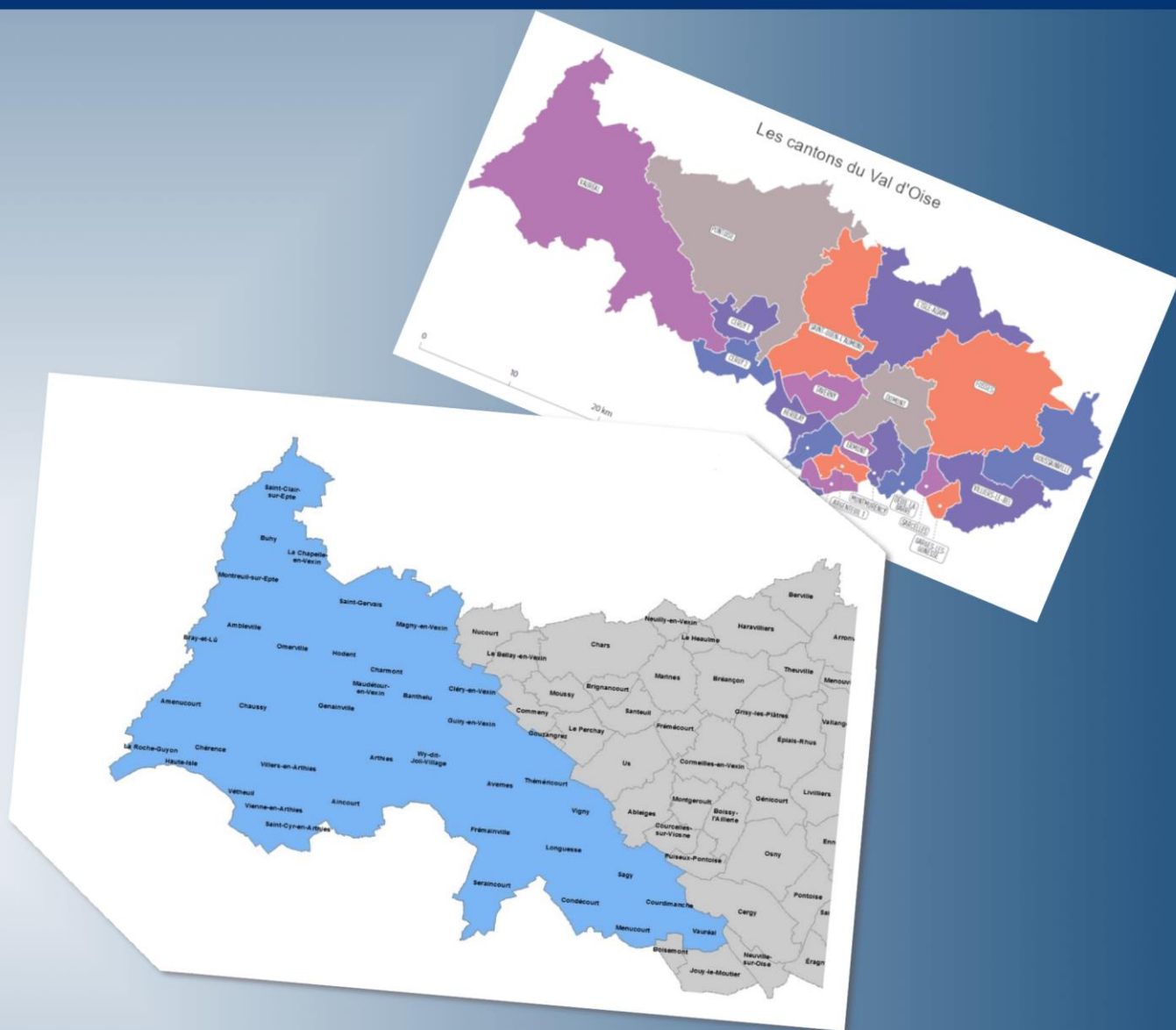


Le Conseil départemental  
aux côtés des Valdoisiens

# DOSSIER CANTONAL DE VAUREAL



**Année 2020**

## TABLE DES MATIERES

1- PRESENTATION DU CANTON .....	3
2- SERVICES SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX SUR LE CANTON .....	4
3 - LOGEMENT .....	16
4 - ENVIRONNEMENT .....	18
5 - INFRASTRUCTURES.....	22
6 - TRANSPORTS .....	26
7- EDUCATION.....	37
8- CULTURE – LOISIRS.....	41
9 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE .....	53
10 - TOURISME .....	56
11 - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.....	57
12 – GRANDS PROJETS METROPOLITAINS .....	60
13 – JEUNESSE / PREVENTION et SECURITE .....	62
14 - SPORTS .....	64
15 – PATRIMOINE DEPARTEMENTAL.....	65
16 - AIDE AUX COMMUNES.....	66
LISTE DES ANNEXES.....	70



## 1- PRESENTATION DU CANTON

### CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX

Monsieur Jean-Pierre MULLER  
Madame Sylvie COUCHOT

### COMPOSITION DU CANTON

Communes d'Aincourt, Ambleville, Amenucourt, Arthies, Avernes, Banthelu, Bray-et-Lû, Buhy, La Chapelle-en-Vexin, Charmont, Chaussy, Chérence, Cléry-en-Vexin, Condécourt, Courdimanche, Frémainville, Genainville, Guiry-en-Vexin, Haute-Isle, Hodent, Longuesse, Magny-en-Vexin, Maudétour-en-Vexin, Menucourt, Montreuil-sur-Epte, Omerville, La Roche-Guyon, Sagy, Saint-Clair-sur-Epte, Saint-Cyr-en-Arthies, Saint-Gervais, Seraincourt, Théméricourt, Vauréal, Vétheuil, Vienne-en-Arthies, Vigny, Villers-en-Arthies et Wy-dit-Joli-Village.

### INTERCOMMUNALITES

Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (CACP)  
Communauté de communes Vexin Val de Seine (CCVVS)  
Communauté de communes Vexin Centre (CCVC)

### SUPERFICIE – POPULATION TOTALE – DENSITE

297 km<sup>2</sup>  
53 958 hab (DGF 2020)  
182 hab/km<sup>2</sup>

### ELEMENTS MARQUANTS :

- **Aménagement du territoire :**

**Saint-Cyr-en-Arthies** : aménagement d'un écoquartier rural au Champ Foulon d'une vingtaine d'habitations en mode participatif avec la population. Le permis de construire a été déposé en 2020. Le projet sera réalisé en auto-entrepreneariat.

- **Culture :**

Une disparité importante entre la ville de Vauréal – membre de différents réseaux départementaux (Combo 95, Ecrans VO) et 38 communes rurales. Il s'ensuit une certaine attractivité culturelle vers les structures emblématiques de l'agglomération de Cergy-Pontoise. Néanmoins, ces dernières, et notamment Points communs et le festival Baroque mènent des projets dans ce canton, en collaboration avec plusieurs partenaires institutionnels.

L'offre culturelle qui émane de ce territoire rural est avant tout menée à l'échelle municipale, toutefois, la CC Vexin-Centre est membre du Conservatoire du Vexin (Syndicat mixte) qui touche de nombreuses communes. Il est à l'étude que la CC Vexin-Val de Seine en devienne membre et une antenne pourrait être installée à La Roche-Guyon.

- **Subventions accordées en 2020 dans le cadre du Guide des Aides : 427 750 €**

- **Grands projets métropolitains :**

- Axe Seine

- Réalisation de l'intégralité du jalonnement des sections valdoisiennes de l'itinéraire provisoire de La Seine à Vélo durant l'été 2020.
- Inauguration le 23 mai 2021 de l'itinéraire interdépartementale La Seine à Vélo.



## 2- SERVICES SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX SUR LE CANTON

Cf Annexe 2 : Carte des sites déconcentrés, collèges, établissements culturels et établissements à caractère social.

Le canton est couvert par les Territoires d'intervention sociale de :

- L'Hautil
- Pontoise / Vexin (anciennement Marines), (37 communes concernées)

### 2.1 Social

#### **Organisation du Territoire d'Intervention Sociale et Médico-sociale –TISMS :**

L'organisation des Territoires repose sur 3 sites :

- TISMS de l'Hautil : 1 antenne
- TISMS de Pontoise / Vexin : 2 antennes (Magny en Vexin et Marines, mais attention cette antenne assure les missions sur des communes de deux autres cantons.

L'équipe SSD se compose de 16 agents.

#### **Indicateurs d'activité :**

Communes	Bénéficiaires du RSA		Taux d'évolution 2015/2020
	Sept 2015	2020	
Aincourt	3	7	133,33%
Ambleville	2	4	100%
Amenucourt	4	4	0%
Arthies	3	3	0%
Avernes	8	6	-25%
Bantheleu	2	3	50%
Bray et Lû	7	14	100%
Buhy	0	2	-
Charmont	1	1	0%
Chaussy	7	8	14,29%
Chérence	2	0	-100%
Cléry en Vexin	5	1	-80%
Condécourt	2	5	150%
Courdimanche	86	115	33,72%
Frémainville	4	4	0%
Genainville	3	4	33,33%
Guiry en Vexin	2	2	0%
Haute Isle	4	3	-25%
Hodent	1	1	0%
La Chapelle en Vexin	0	1	-
La Roche Guyon	12	6	-50%
Longuesse	1	2	100%
Magny en Vexin	130	125	-3,85%
Maudétour en Vexin	0	1	-
Montreuil sur Epte	3	3	0%
Omerville	0	3	-
Sagy	8	6	-25%
Seraincourt	8	15	87,50%
St Clair sur Epte	12	19	58,33%

St Cyr en Arthies	2	1	-50%
St Gervais	1	5	400%
Théméricourt	0	4	-
Vauréal	320	340	6,25%
Vétheuil	10	11	10%
Vienne en Arthies	3	4	33,33%
Vigny	5	7	40%
Villiers en Arthies	4	4	0%
Wy dit Joli Village	2	2	0

- Nombre d'allocataires du RSA (septembre 2020) : 812 (soit 2,12% des 38302 allocataires du département) soit une évolution de + 15,5% par rapport à N-1 pour le canton et +13,94% pour le département.

Des projets y sont envisagés :

Territoire de Pontoise / Vexin :

- Changement de maire à Magny en Vexin,
- Proposition de nouveaux locaux pour permettre une meilleure adéquation aux besoins de la PMI - changement qui améliorerait aussi les conditions de travail des agents,
- Présentation de la nouvelle responsable d'équipe qui intervient dorénavant sur l'ensemble du territoire,
- Recherche d'un lien avec la communauté de communes Vexin Val de Seine.

## 2.2 Enfance-Santé-Famille

### Organisation territoriale des services de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) et de Protection maternelle et infantile (PMI) :

2 Territoires d'Intervention Sociale et Médico-Sociale (TISMS) sont concernés par le périmètre du canton.

Courdimanche, Menucourt et Vauréal appartiennent au **TISMS de Vauréal** (qui couvre également les communes de Boisemont, Éragny, Jouy-le-Moutier, Neuville sur Oise, Méry-sur-Oise et SOA). Il est situé au 40 avenue Gavroche à VAUREAL.

L'encadrement PMI et l'équipe ASE y sont installés.

Aincourt, Ambleville, Amenucourt, Arthies, Averages, Banthelu, Bray-et-Lû, Buhy, La Chapelle-en-Vexin, Charmont, Chaussy, Chérence, Cléry-en-Vexin, Condécourt, Frémainville, Gadancourt, Genainville, Guiry-en-Vexin, Haut-Isle, Hodent, Longuesse, Magny-en-Vexin, Maudétour-en-Vexin, Montreuil-sur-Epte, Omerville, La Roche-Guyon, Sagy, Saint-Clair-sur-Epte, Saint-Cyr-en-Arthies, Saint-Gervais, Seraincourt, Théméricourt, Vétheuil, Vienne-en-Arthies, Vigny, Villiers-en-Arthies et Wy-dit-Joli-Village appartiennent au **TISMS de Marines** (qui couvre en tout 79 communes - nombreuses communes du Vexin). Il est situé au 10 / 12 Bd. Gambetta à MARINES.

L'encadrement PMI y est installé.

Concernant le TISMS de Marines, L'Aide sociale à l'enfance fait l'objet d'une délégation de service publique. L'équipe de l'ASE dépend de l'association de la VAGA (Vie au grand air) dont le siège est situé 52 rue de Crosne à Magny-en-Vexin, avec une antenne au 7 rue de Rouen à Pontoise.

Des équipes pluridisciplinaires de l'ASE et de PMI interviennent sur l'ensemble des territoires.

#### 2.2.1 Aide sociale à l'enfance :

Le service de l'aide sociale à l'enfance (ASE) :

- assure le traitement des situations d'enfance en danger,

- met en œuvre des mesures de prévention ou de protection sur décisions administratives ou judiciaires,
- instruit et attribue des prestations de l'ASE : aides financières, prestations en nature, soutien aux futures et aux jeunes mères, etc...

En complément des équipes territorialisées (8 agents pour Vauréal et 13 pour la VAGA), le service de l'ASE comprend également :

- Une cellule départementale de recueil, d'évaluation et de traitement des informations préoccupantes,
- une cellule "mineurs non accompagnés" (MNA) en charge :
  - du pré-accueil des primo-arrivants qui se présentent spontanément,
  - de l'évaluation des situations qui ont fait l'objet d'une mise à l'abri lors du pré-accueil.

### **Indicateurs d'activité :**

Nombre d'informations préoccupantes	2019	2020
AINCOURT	2	5
ARTHIES		1
AVERNES		1
BANTHELU		1
BRAY ET LU	4	
CHERENCE	2	
CLERY EN VEXIN	3	
COURDIMANCHE	12	9
GENAINVILLE	4	1
GUIRY EN VEXIN		2
LONGUESSE	1	
MAGNY EN VEXIN	37	12
MAUDETOUT EN VEXIN		3
MENUCOURT	13	19
MONTREUIL SUR EPTE	3	2
OMERVILLE		2
LA ROCHE GUYON	3	1
ST CLAIR SUR EPTE	2	
ST GERVAIS	4	1
SERAINCOURT	2	1
VAUREAL	68	35
VETHEUIL	4	1
VILLERS EN ARTHIES		1
<b>Total</b>	<b>164</b>	<b>98</b>
<b>Total départemental</b>	<b>4595</b>	<b>3864</b>

Indicateurs 2020 non disponibles

Canton	Années de référence	Nbres de mineurs et jeunes majeurs bénéficiant d'une mesure de protection					
		Exercée à domicile	Dont MNA	Dans le cadre d'un placement	Dont MNA	En famille d'accueil	Dont MNA
Vauréal	2019	107	1	158	9	11	3
	2018	76	0	118	69	23	6
TOTAL DEPT	2019	183	1	276	78	255	2
	2018	2463	49	2468	757	648	42

MNA : mineur non  
accompagné

--	--	--	--	--	--	--	--

**Aides financières attribuées aux familles du canton par le Conseil départemental au titre de l'aide sociale à l'enfance :**

Total aides financières accordées au 31/12/2019 (2020 non disponible) : 74 aides pour un montant de 16 702, 20 € (sur un total départemental de 2764 demandes, soit 582 678 €).

**Etablissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) :**

Maison d'Enfant à Caractère Social (MECS).

Communes	Nom de l'établissement	Adresse	Nombre de places
MAGNY-EN-VEXIN	Placement familial : Service d'accueil familial et d'accompagnement parental SAFAP (ALAF)	4 rue Robert Baron	70
LA ROCHE GUYON	MECS IGESA (EPIC IGESA)	23 rue du Général Leclerc	65

**2.2.2 La Protection Maternelle et Infantile (PMI) et planification d'éducation familiale – modes d'accueil de la petite enfance**

Les équipes de PMI et de planification et d'éducation familiale assurent une mission de sensibilisation, de prévention et de suivi des femmes enceintes, des parents et des enfants de 0 à 6 ans. Le service de PMI est également chargé d'émettre des avis relatifs à la création ou la transformation d'un établissement ou d'un service d'accueil des enfants de moins de 6 ans, d'agréer et de former les assistantes maternelles.

Les professionnels assurent les activités au travers de :

- 1 permanence de puéricultrice à Magny-en-Vexin.
- 1 Centre avec une activité de Protection Infantile à Menucourt - en gestion départementale depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016 - dont l'équipe se compose de 4 agents
- 1 Centre avec une activité regroupée de Protection Maternelle et Infantile et de planification familiale à Vauréal - en gestion départementale - dont l'équipe se compose de 9 agents (le nombre d'agents n'est pas le reflet des équivalents temps plein réels sur les centres car certains professionnels sont contractuels, vacataires ou peuvent travailler sur plusieurs centres).

Indicateurs d'activité 2018 sur le canton (2019 et 2020 non disponibles) :

Protection infantile

- Nombre de séances : 352
- Nombre d'actes : 2209
- Enfants vus en consultation : 605
- Enfants vus en permanence : 349

Protection maternelle

- Nombre de séances : 85
- Nombre d'actes : 209

- Nombre de femmes vues en consultation : 72
- Nombre de femmes vues en entretien : 22

#### Planification familiale

- Nombre de séances : 40
- Nombre d'actes : 136
- Nombre de personnes vues en consultation : 84 - Nombre de personnes vues en entretien : 16

#### **Modes d'accueil de la petite enfance - Données 2019**

(chiffres consolidés pour 2020 non disponibles) :

#### Ouvertures en gestion municipale

- d'une nouvelle crèche "Les coquelicots" à Magny-en-Vexin
- d'une maison de l'enfance à Courdimanche,
- Nombre de places en crèche 2019 : 273 (247 en 2018)
- Nombre d'assistantes maternelles 2019 : 339 (331 en 2018)
- Ratios : nombre de places / 100 enfants < 3 ans 2019 : 68,7 (67,8 en 2018)

Communes	Enfants moins de 3 ans	Nombre AM	Capacité d'accueil AM	Nombre EAJE	Nombre de places d'accueil EAJE	Total nombre places d'accueil	Ratio global
Aincourt	28	7	25		0	25	89,3
Ambleville	14	1	3		0	3	21,4
Amenucourt	5	0	0		0	0	0
Arthies	4	1	2		0	2	50,0
Avernes	28	3	11		0	11	39,3
Bantheleu	12		0		0	0	0,0
Bray-et-Lû	31	7	22		0	22	71
Buhy	10	4	12		0	12	120,0
La Chapelle-en-Vexin	10	2	6		0	6	60,0
Charmont	0	0	0		0	0	0
Chaussy	19	3	8		0	8	42,1
Chérence	3	0	0		0	0	0,0
Cléry-en-Vexin	18	2	6		0	6	33,3
Condécourt	20	0	0		0	0	0
Courdimanche	289	55	171	2	70	241	83,4
Frémainville	9	3	12		0	12	133,3
Genainville	12	2	8		0	8	66,7
Guiry-en-Vexin	6		0		0	0	0,0
Haute-Isle	11		0		0	0	0
Hodent	3		0		0	0	0,0
Longuesse	18	1	4		0	4	22,2
Magny-en-Vexin	207	44	128	1	40	168	81,2
Maudétour-en-Vexin	6	1	4		0	4	66,7
Menucourt	206	40	126	1	20	146	70,9



Montreuil-sur-Epte	16	3	12		0	12	75,0
Omerville	4	1	3		0	3	75,0
La Roche-Guyon	5	1	4		0	4	80
Sagy	27	11	42		0	42	155,6
Saint-Clair-sur-Epte	44	4	15		0	15	34,1
Saint-Cyr-en-Arthies	5		0		0	0	0
Saint-Gervais	21	6	17		0	17	81
Seraincourt	42	5	18	1	14	32	76,2
Théméricourt	15	2	7		0	7	46,7
Vauréal	702	121	368	3	113	481	68,5
Vétheuil	27	1	4	1	16	20	74,1
Vienne-en-Arthies	9	0	0		0	0	0
Vigny	34	6	19		0	19	55,9
Villers-en-Arthies	17	2	7		0	7	41,2
Wy-dit-Joli Village	8	0	0		0	0	0,0

\*AM : assistante maternelle

\*\* EAJE : établissement d'accueil de jeunes enfants

#### Problématiques du secteur au niveau de la PMI :

##### **Magny en Vexin**

- L'accessibilité aux services départementaux est compliquée:
- problèmes de mobilité
- manque de visibilité de la PMI à Magny en Vexin
- manque d'accessibilité à la PMI de Marines: secteur très vaste et pas desservi par les transports en commun ou très superficiellement et à des horaires très limités.

La permanence de puéricultrice de PMI se trouve dans les locaux du service social départemental (SSD) ; la PMI n'est pas très visible.

L'accueil du public PMI est vétuste avec une salle de pesée où l'on ne tient pas debout correctement et pas à 3 ; La salle de pesée est une salle de bain aménagée

Le bureau de la puéricultrice est partagé avec des agents du SSD ; lors des RDV de l'agent SSD, la puéricultrice est dans l'obligation de faire des visites à domicile.

Le public du Vexin est très rural ; il serait intéressant d'avoir un camion pour toucher les populations du Vexin : il n'existe pas de moyens de transports en commun (isolement des familles précaires).

##### **Vauréal**

Un centre neuf, bien visible, central. Des locaux spacieux, accessibles, partagés avec le Territoire. Difficulté rencontrée sur l'ensemble de la plate-forme quant à l'accueil de l'ensemble des publics (PMI, SSD et ASE) sans la présence d'un agent d'accueil en renfort. Cette fonction a plusieurs fois été ponctuellement assurée à temps partiel par un agent en reclassement professionnel, mais toujours pas de poste pérenne pour assurer cette mission. Il n'y a plus de renfort sur ce besoin à ce jour.

Nombreuses assistantes maternelles agréées en activité.

De nombreux programmes immobiliers livrés : 288 en 2020.

Plus d'activité médicale en planification familiale depuis juillet 2019, suite au départ en retraite du médecin. La sage-femme du centre a pris sa retraite en 2020 et a été remplacée.

## **Menucourt**

Nombreuses assistantes maternelles agréées en activité.

Secrétariat assuré par le Département, en mutualisation avec le secrétariat du centre de Vauréal.

## **Courdimanche**

Pas de centre de PMI.

Familles fréquentant les structures de Menucourt ou de Cergy selon leur localisation sur la commune, d'où la nécessité sur certaines situations de se coordonner entre territoires pour s'assurer du suivi de certains enfants. Nombreuses assistantes maternelles agréées en activité.

### **2.2.3 Santé Publique**

Sont rattachés au service des actions de santé de la DESF : **3 Centres Départementaux de Dépistage et de Soins (CDDS)** : Argenteuil, Cergy et Garges-Lès-Gonesse, chacun correspondant à un territoire d'intervention privilégié.

Ils assurent des missions de santé publique, notamment :

- le dépistage du VIH, des Infections Sexuellement Transmissibles (IST) et des hépatites B et C, et le traitement des IST grâce à leur habilitation en tant que Centres Gratuits d'information, de Dépistage et de Diagnostic (CeGIDD) ;
- la lutte contre la tuberculose : le dépistage et la prise en charge (diagnostic et traitement) des patients atteints de tuberculose (infection latente ou maladie déclarée) grâce à leur statut de Centre de Lutte anti-tuberculose (CLAT) ;
- la vaccination tous publics à partir de l'âge de 6 ans pour les vaccins figurant au calendrier vaccinal (grâce à leur statut de centre de vaccination).

Les 3 CDDS ont également en charge le parcours santé des bénéficiaires du RSA (dispositif départemental) sur orientation des travailleurs sociaux des CCAS et des Missions insertions.

**En complément de ses sites territorialisés, le service des actions de santé, positionné au site central de la DESF, comprend :**

Un pôle des actions **Hors les Murs (HLM)** rattaché au service des Actions de Santé de la DESF a été créé en septembre 2020. Il a pour mission le renforcement de la stratégie départementale de santé publique à travers la mise en œuvre d'actions de proximité auprès des publics prioritaires valdoisiens.

L'équipe du pôle Hors les murs pilote des actions collectives de dépistage dans le champ des maladies infectieuses (tuberculose, infections sexuellement transmissibles) et de prévention en lien avec les CDDS et d'autres partenaires institutionnels ou associatifs. Le pôle hors les murs encadre également la cellule éducation pour la santé. Ses missions sont la promotion de l'éducation pour la santé auprès des publics vulnérables à travers l'animation d'actions sur des thématiques variées (vie affective et sexuelle, nutrition, tuberculose, prévention des addictions, prévention des IST, hygiène...) et le soutien méthodologique à la construction de projets en santé auprès des professionnels du secteur médico-social.

Enfin le Département a souhaité s'engager aux côtés des collectivités dans la lutte contre la désertification médicale. C'est dans le cadre du dispositif d'aide à l'investissement à destination des communes pour créer ou réhabiliter des établissements de santé que le service des actions de santé instruit les demandes de subvention.

Le CDDS rattaché au canton est situé au 3, place de la Pergola, Parvis de la Préfecture à Cergy.

L'équipe de professionnels est pluridisciplinaire et se compose d'agents à temps plein et de médecins (dermatologue-vénérologue, santé publique, pneumologue et vaccinateur) et de psychologues qui assurent des consultations.

Sur le CDDS de Cergy : 8 agents permanents, 6 médecins, 3 psychologues.

**Indicateurs d'activité du CDDS de Cergy (Données au 30 novembre 2020, année 2020) :**

- 583 personnes sont venues en consultation de dépistage IST-VIH pour un total de 1265 consultations,
- 602 dépistages du VIH (dans le cadre du suivi PREP, possibilité de plusieurs dépistages VIH dans l'année pour la même personne) ont été effectués dont 4 (3 dépistages par sérologie et 1 TROD) étaient positifs,
- 402 dépistages de l'hépatite B ont été réalisés, dont 10 étaient positifs,
- 767 consultations ont été assurées dans le cadre de la lutte contre la tuberculose, (3 tuberculoses maladies et 29 Infections à Tuberculose Latente),
- 687 personnes ont été vaccinées (pas de vaccination en mai et juin à la demande de l'ARS suite à la crise sanitaire),
- 34 personnes ont été orientées dans le cadre du parcours santé, 93 entretiens infirmier(ière) ont eu lieu.

#### **Problématiques du secteur au niveau de la santé :**

- population rencontrant différents types de précarité : économique, affective, sexuelle et rencontrant des difficultés à l'accès aux droits, à la prévention et aux soins ;
- les conséquences de la crise sanitaire de l'année 2020 sont :
  - ✓ une diminution du nombre de déclarations tuberculose (après une augmentation depuis 3 ans). Les mesures barrières ou les freins rencontrés par les hôpitaux ont certainement contribué à cette baisse,
  - ✓ une diminution des orientations dans le cadre du parcours santé, une organisation différente qui a permis le maintien du suivi des consultants tout en respectant les mesures barrières : rendez-vous téléphonique, réunion d'information dépistage tuberculose en visioconférence par Teams...
- une diminution des consultations CeGIDD car les médecins étaient mobilisés à l'hôpital.

Le centre est resté ouvert et a pu répondre aux demandes concernant la COVID-19 : information, orientation lieux de dépistage...

Les activités ont perduré sauf pour la vaccination en avril et mai 2020 (à la demande de l'ARS) et pour le CeGIDD car les médecins étaient mobilisés à l'hôpital.

Une demande constante des dépistages CeGIDD et de la Prophylaxie Pré-Exposition (PrEP). Le CDDS a pu honorer en partie cette demande grâce à la présence régulière des 2 médecins hospitaliers et en modifiant l'organisation des consultations (remise de résultats négatifs par téléphone, plages de dépistage supplémentaire, TRODS en augmentation) et malgré les absences répétées d'un 3<sup>e</sup> médecin puis de son départ.

Des difficultés pour le public à finaliser les protocoles vaccination de par des changements de lieux de résidence, des problèmes de compréhension de la langue...

Près de 90% des orientations sur le parcours santé relève de la consultation de psychologue.

Le CDDS de Cergy est bien repéré et lisible. Des particularités quant à son activité : lecture des radios de la maison d'arrêt, accueil du public tels que les mineurs non accompagnés (MNA), du public confié à l'ASE, accueil du public demandeur d'asile (PADA, CAES), un public jeune de par les universités et grandes écoles à proximité...

Les réunions de communication menées dans les structures du secteur permettent un accès au dépistage des publics « invisibles ».

#### **En 2020 sur le canton de Cergy 1 et 2 :**

21 actions hors les murs ont été menées dont 4 avec le CDDS (50 personnes rencontrées pour ces 4 actions) sur les thèmes de la vie relationnelle affective et sexuelle, de la prévention des IST, de la tuberculose, des addictions, de la parentalité.

Actions menées auprès de 449 personnes telles que des usagers, des professionnels d'associations d'insertion, des personnes hébergées dans des centres d'hébergement collectif et auprès de jeunes en service civique ou scolarisés en école de la deuxième chance.

## 2.3 Personnes âgées

### Indicateurs d'activité :

- 309 bénéficiaires de l'APA à domicile au 31/12/2020 (représentant 3,84 % de l'ensemble des bénéficiaires du Val d'Oise), soit une évolution de +6,55 % par rapport à l'année précédente,
- 87 bénéficiaires de l'APA en établissement au 31/12/2020 (représentant 2,95 % de l'ensemble des bénéficiaires du Val d'Oise), soit une évolution de +8,75 % par rapport à l'année précédente. Il s'agit des personnes âgées domiciliées dans le canton avant leur entrée en établissement qui peut être dans le Val d'Oise ou hors Val d'Oise,
- 272 abonnés téléassistance au 31/12/2020, (représentant 3,91 % de l'ensemble des abonnés du Val d'Oise), soit une évolution de -2,16 % par rapport à l'année précédente.

### Etablissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) :

- Etablissement Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) ;
- Résidence Autonomie.

Communes	Nom de l'établissement	Adresse	Nombre de lits et de places
BRAY-ET-LU	EHPAD « Résidence du Manoir » COLISEE	2 et 4 route de Vernon	72
MAGNY-EN-VEXIN	EHPAD de Magny-En-Vexin GHIV GHI DU VEXIN	38 rue Carnot	118
SAINT-CLAIR-SUR-EPTE	EHPAD « Résidence du Vexin » ORPEA	Chemin Départemental 37	85
MAGNY-EN-VEXIN	Résidence Autonomie « Le Parc » CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	5 rue du Four à Chaux	46
VETHEUIL	Résidence Autonomie « Les Jardins du Vexin » ASSOCIATION DE GESTION MARPA VEXIN VAL DE SEINE	15 rue Montrond	24

### Informations complémentaires :

- Communes signataires de la Charte du Bien Vieillir : Aincourt, Ambleville, Amenucourt, Arthies, Avernes-Gadancourt, Banthelu, Bray-et-Lû, Buhy, Charmont, Chaussy, Chérence, Cléry-en-Vexin, Condécourt, Frémainville, Genainville, Guiry-en-Vexin, Haute-Isle, Hodent, La Chapelle-en-Vexin, La Roche-Guyon, Longuesse, Magny-en-Vexin, Maudétour-en-Vexin, Montreuil-sur-Epte, Omerville, Sagy, Saint-Clair-sur-Epte, Saint-Cyr-en-Arthies, Saint-Gervais, Seraincourt, Théméricourt, Vétheuil, Vigny, Vienne-en-Arthies, Villers-en-Arthies et Wy-Dit-Joli-Village.
- Pour 2020, la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie (CFPPA) a versé 1 807 385 € pour le développement d'actions de prévention de la perte d'autonomie sur le Val d'Oise. Les thématiques les plus investies ont été les actions en faveur du lien social et intergénérationnel (ateliers numériques, ateliers théâtre, appels et visites de convivialité), les actions en faveur du bien-être (activités de sport physique adapté, ateliers sur la nutrition, le sommeil...), les actions d'aide au maintien au domicile (conférences et ateliers sur l'adaptation du logement, financement d'aides techniques et d'ergothérapeutes). La Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie finance des associations qui travaillent sur l'ensemble du territoire, et aussi des communes et CCAS. En 2020, La Communauté de Communes Vexin Centre a reçu un soutien de la CFPPA (41 449 €).

## 2.4 Handicap

### Indicateurs d'activité :

- Nombre de bénéficiaires d'un droit ouvert d'Allocation aux Adultes Handicapés au 31/12/2020 : 635 (3,3% en moyenne départementale) soit une évolution de 3,8 % entre 2019 et 2020.

Communes	Nombre de bénéficiaires d'un droit ouvert d'AAH à la MDPH au 31/12/2020
AINCOURT	7
AMBLEVILLE	9
AMENUCOURT	2
AVERNES	3
BRAY ET LU	8
BUHY	4
CHAUSSY	5
CHERENCE	5
CLERY EN VEXIN	4
CONDECOURT	3
COURDIMANCHE	3
COURDIMANCHE	73
FREMAINVILLE	7
GENAINVILLE	1
GUIRY EN VEXIN	2
HODENT	5
LA CHAPELLE EN VEXIN	1
LA ROCHE GUYON	3
LONGUESSE	3
MAGNY EN VEXIN	130
MENUCOURT	80
OMERVILLE	5
SAGY	9
SERAINCOURT	12
ST CLAIR SUR EPTE	11
ST CYR EN ARTHIES	1
ST GERVAIS	3
THEMERICOURT	4
VAUREAL	202
VETHEUIL	10
VIENNE EN ARTHIES	3
VIGNY	8
VILLERS EN ARTHIES	5
WY DIT JOLI VILLAGE	4

- Nombre de bénéficiaires de la Prestation de Compensation du Handicap ayant reçu au moins un versement en 2020 : 143 (4,5 % en moyenne départementale). Aucune évolution n'est constatée en entre 2019 et 2020.

Communes	Nombre de bénéficiaires ayant reçu un versement PCH en 2020
AINCOURT	3
AMBLEVILLE	22
BANTHELU	11
BRAY ET LU	4
BUHY	2
CHAUSSY	2
CHERENCE	1
CLERY EN VEXIN	1
CONDECOURT	1
COURDIMANCHE	19
GENAINVILLE	3

HODENT	2
MAGNY EN VEXIN	24
MENUCOURT	323
OMERVILLE	1
SERAINCOURT	3
ST CLAIR SUR EPTE	3
ST GERVAIS	1
VAUREAL	42
VETHEUIL	2
VIENNE EN ARTHIES	2
WY DIT JOLI VILLAGE	1

- Nombre de bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement au 31/12/2020 : 99 (5 % en moyenne départementale) soit une évolution de 4,2 % entre 2019 et 2020.

Communes	Nombre de bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement au 31/12/2020
AINCOURT	1
AMBLEVILLE	3
BRAY ET LU	3
BUHY	3
CHAUSSY	1
CLERY EN VEXIN	1
CONDECOURT	1
COURDIMANCHE	6
FREMAINVILLE	2
GENAINVILLE	1
LA CHAPELLE EN VEXIN	1
LA ROCHE GUYON	1
MAGNY EN VEXIN	23
MENUCOURT	15
OMERVILLE	2
SAGY	3
SERAINCOURT	1
ST CYR EN ARTHIES	1
ST GERVAIS	2
VAUREAL	25
VIGNY	1
VILLERS EN ARTHIES	2

**Etablissements et services sociaux et médico-sociaux :**

- Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) ;
- Foyer de Vie (FV) ;
- Foyer d'hébergement (FH) ;
- Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) ;
- Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) ;
- Hébergement simple (HS) correspond à la prise en charge de travailleurs, le soir et la nuit en semaine ainsi que le week-end ;
- Hébergement complet (HC) correspond à la prise en charge 24h/24 et 7j/7 de personnes qui ne peuvent pas travailler ;
- Accueil de jour (AJ).

Communes	Nom de l'établissement	Nombre de places					
		HS	HC	AJ	SAVS	SAMSAH	Total
MENUCOURT	La Ferme du Château FV - FAM - CAP DEVANT		42	5			47
MENUCOURT	FAM de l'Hautil - APAJH 95		54	6			60
MENUCOURT	SAMSAH -					40	40

	FONDATION JOHN BOST						
MENUCOURT	FAM Béthanie - FONDATION JOHN BOST		50	2			52
MENUCOURT	FV la porte ouverte – FONDATION JOHN BOST		42	3			45
<b>TOTAL</b>			<b>188</b>	<b>16</b>		<b>40</b>	<b>244</b>

**Informations complémentaires :**

Une extension de 10 places de FAM externalisées est prévue en 2021 sur l'établissement Béthanie.

La médicalisation partielle (23 places sur 47) du foyer la ferme du château est effective depuis août 2020.



### 3 - LOGEMENT

Le nombre de logements sur le canton était de 21 904 en 2017 **soit une évolution sur ces 5 dernières années de + 7%**.

Communes	Nombre de logements 2017	Taux d'évolution 2012-2017	Propriétaires	Locataires HLM	Locataires par privé
Aincourt	393	5%	76%	5%	19%
Ambleville	198	0%	86%	1%	13%
Amenucourt	95	0%	89%	0%	11%
Arthies	127	4%	85%	0%	15%
Avernes	379	3%	80%	0%	20%
Banthelu	62	0%	71%	0%	29%
Bray-et-Lû	342	1%	74%	1%	24%
Buhy	149	2%	85%	0%	15%
La Chapelle-en-Vexin	138	6%	92%	0%	8%
Charmont	17	0%	0%	0%	88%
Chaussy	326	6%	76%	0%	24%
Chérence	106	6%	61%	0%	39%
Cléry-en-Vexin	194	20%	84%	0%	16%
Condécourt	243	3%	80%	0%	20%
Courdimanche	2 662	6%	61%	22%	17%
Frémainville	217	14%	77%	0%	23%
Genainville	254	5%	83%	0%	17%
Guiry-en-Vexin	80	0%	70%	0%	30%
Haute-Isle	174	5%	88%	0%	12%
Hodent	105	2%	82%	0%	18%
Longuesse	224	7%	84%	0%	16%
Magny-en-Vexin	2 648	5%	51%	25%	24%
Maudétour-en-Vexin	87	0%	92%	0%	8%
Menucourt	2 179	13%	75%	20%	6%
Montreuil-sur-Epte	192	1%	94%	0%	6%
Omerville	163	6%	80%	0%	20%
La Roche-Guyon	268	-4%	61%	1%	38%
Sagy	492	4%	87%	0%	13%
Saint-Clair-sur-Epte	411	6%	65%	15%	21%
Saint-Cyr-en-Arthies	111	6%	91%	3%	6%
Saint-Gervais	415	1%	88%	1%	11%
Seraincourt	584	1%	81%	0%	19%
Théméricourt	123	3%	83%	0%	17%
Vauréal	6 059	11%	64%	26%	10%
Vétheuil	530	3%	73%	1%	26%
Vienne-en-Arthies	247	7%	89%	0%	11%
Vigny	464	9%	81%	3%	16%



Villers-en-Arthies	268	2%	84%	0%	16%
Wy-dit-Joli-Village	178	8%	85%	0%	15%

Source : Insee, recensement de la population (date de référence statistique le 1er janvier 2017)

Taux de logements sociaux au 01/01/2019 (loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU)) :

- Vauréal : > à 25 %, conforme à la loi SRU
- Courdimanche : 22,8 %, 86 logements réalisés en 2017-2019
- Menucourt : > à 25 %, conforme à la loi SRU

Les autres communes ne sont pas soumises à l'obligation d'atteindre un taux minimal de logement social

Aucune opération de logements n'a été financée par le Département en 2020.

Activité du Fonds de Solidarité Logement :

**143 aides** ont été accordées par le Conseil départemental pour un montant global de **89 280,32 €**.

COMMUNES 2019	FSL Accès au logement ARG		FSL Maintien dans les lieux et Energie AFIL / DENER		FSL Energie DENER		ARG / AFIL / DENER	
	MONTANT ACCORDÉ	AIDES ACCORDÉES	MONTANT ACCORDÉ	AIDES ACCORDÉES	MONTANT ACCORDÉ	AIDES ACCORDÉES	MONTANT ACCORDÉ	AIDES ACCORDÉES
AINCOURT	0,00 €	0	1 015,89 €	1	0,00 €	0	1 015,89 €	1
BRAY ET LU	0,00 €	0	7 049,69 €	3	0,00 €	0	7 049,69 €	3
COURDIMANCHE	808,71 €	2	7 390,02 €	3	4 579,21 €	15	12 777,94 €	20
GENAINVILLE	3 811,60 €	4	0,00 €	0	0,00 €	0	3 811,60 €	4
GUIRY EN VEXIN	724,98 €	2	0,00 €	0	0,00 €	0	724,98 €	2
MAGNY EN VEXIN	551,06 €	1	1 103,01 €	1	1 096,00 €	5	2 750,07 €	7
MENUCOURT	1 010,04 €	2	2 174,49 €	1	2 570,37 €	10	5 754,90 €	13
SAINT CLAIR SUR EPTE	551,06 €	1	1 103,01 €	1	1 096,00 €	5	2 750,07 €	7
VAUREAL	8 600,10 €	13	25 897,10 €	11	15 968,93 €	61	50 466,13 €	85
VETHEUIL	0,00 €	0	1 890,00 €	1	289,05 €	1	2 179,05 €	2
<b>CANTON DE VAUREAL</b>	<b>16 057,55 €</b>	<b>25</b>	<b>47 623,21 €</b>	<b>22</b>	<b>25 599,56 €</b>	<b>97</b>	<b>89 280,32 €</b>	<b>143</b>



## 4 - ENVIRONNEMENT

### 4.1 Les ENS (Espaces Naturels Sensibles)

Le canton mentionné en objet est concerné par les E.N.S. départementaux suivants :

- ENS local "Bois du château de Menucourt" (Menucourt)
- ENS départemental "Bois du Chesnay" (Vétheuil / Vienne en Arthies)
- ENS départemental "Carrière de Vigny" (Vigny / Longuesse), également Réserve naturelle régionale,
- ENS départemental "marais de Frocourt" (Amenucourt)
- ENS départemental "Buttes d'Arthies" (Aincourt / Villers en A)
- ENS départemental "Marais de l'Aubette de Meulan" (Sagy Condécourt et Longuesse)
- ENS départemental « les Carrière de Saillancourt » (Sagy)
  
- Genainville : projet de création d'un ENS départemental (bois de l'aunaie et de morlu)

Mais aussi, en forêts publiques :

- Forêt régionale de la Roche Guyon (La Roche Guyon /Amenucourt et Chérence)
- Forêt régionale "bois de Galluis" (Avernes / Frémainville)
- Bois de Morval : forêt départementale

Cf Annexe 3 : Carte des espaces naturels sensibles et forêts.

### 4.2 La gestion des déchets ménagers

Communes	Collecte DM	Traitement DM	Lieux de traitement		Capacité
<b>Vauréal, Courdimanche, Menucourt,</b>	CA Cergy-Pontoise	CA Cergy-Pontoise	Ordures ménagères	UIOM de Saint Ouen l'Aumône	
			Tri collective sélective	Centre de tri de Saint Ouen l'Aumône	
			Traitement des déchets verts	Unité de compostage V de Saint Ouen l'Aumône – Exploitant CGECP	23000 tonnes/ an
			Déchetterie	Osny, Cergy le Haut et Cergy Saint Christophe– Exploitant CGECP– MOA : CACP	

<b>Aincourt, Ambleville, Amenucourt, Arthies, Aavernes, Banthelu, Bray-et-Lû, Buhy, La Chapelle-en-Vexin, Charmont, Chaussy, Chérence, Cléry-en-Vexin, Condécourt, Frémainville, Gadancourt, Genainville, Guiry-en-Vexin, Haute-Isle, Hodent, Longuesse, Magny-en-Vexin, Maudétour-en-Vexin, Montreuil-sur-Epte, Omerville, La Roche-Guyon, Sagy, Saint-Clair-sur-Epte, Saint-Cyr-en-Arthies, Saint-Gervais, Seraincourt, Théméricourt, Vétheuil, Vienne-en-Arthies, Vigny, Villiers-en-Arthies et Wydit-Joli-Village</b>	SMIRTOM Vexin	SMIRTOM Vexin	Ordures ménagères	UIOM de Saint Ouen l'Aumône	
			Tri collective sélective	Centre de tri de Saint Ouen l'Aumône	
			Traitement des déchets verts	Vert Compost – Epiais Rhus	
			Déchetterie	Marines, Magny, Vigny	+convention d'accès à la déchetterie de Gagny pour les communes de Amenucourt, Bray-et-Lu, Chérence, Haute-Isle, La Roche-Guyon, Vétheuil

### 4.3 L'eau / l'assainissement

#### Eau potable

8 EPCI :

- SIAEP Bray-et-Lû pour Amenucourt, Bray-et-Lû, Buhy, Montreuil-sur-Epte et Ambleville
- SIAEP Villers-en-Arthies pour Villers-en-Arthies, Chaussy et Chérence
- SIAEP de la Montcient pour Aincourt et Saint-Cyr-en-Arthies
- SIAEP Vexin Ouest pour La Chapelle-en-Vexin, Magny-en-Vexin, Saint-Gervais, Hodent, Genainville, Omerville et Chaussy
- SIAEP de la Source Saint-Romain pour Charmont, Banthelu, Maudétour-en-Vexin, Arthies, Wydit-Joli-Village, Aavernes, Guiry-en-Vexin et Cléry-en-Vexin
- SIE Vallée de l'Aubette (SIEVA) pour Aavernes, Théméricourt, Vigny, Longuesse, Sagy et Condécourt
- SIE de Frémainville Seraincourt
- CA Cergy-Pontoise pour Courdimanche, Menucourt et Vauréal

5 communes : Saint-Clair-sur-Epte, La Roche-Guyon, Haute-Isle, Vétheuil, Vienne-en-Arthies ont gardé cette compétence au niveau communal.

Le SIEVA et le syndicat de Frémainville-Seraincourt ont entamé en 2020 un processus de fusion qui pourrait aboutir en 2021.

A noter également que le SIEVA pilote l'animation d'un contrat concernant la protection de la ressource en eau dans le Vexin, contrat en cours de finalisation dont la signature est prévue en 2021. A ce titre, le SIEVA héberge un poste d'animateur financé par l'Agence de l'Eau et par la vingtaine de collectivités distributrices d'eau potable du Vexin. Il porte également des actions transversales pour le compte de ces maîtres d'ouvrages comme, en 2020, une étude sur la méthanisation et la protection de la ressource en eau financée par le Département et la PNR.

#### Assainissement

4 EPCI :

- SIA Région de Pontoise (SIARP) pour Menucourt, Courdimanche, Vauréal et les communes de la CC Vexin Centre
- SIA Arthies-Maudétour
- SIA Autonome pour Ambleville, Amenucourt, Haute-Isle, Charmont, Chérence, Montreuil-sur-Epte, Omerville, Vienne-en-Arthies, Villiers-en-Arthies, St Cyr-en-Arthies

– CA Cergy-Pontoise (transport et traitement) pour Menucourt, Courdimanche et Vauréal  
13 communes : Saint-Clair-sur-Epte, Buhy, la Chapelle-en-Vexin, Bray-et-Lû, La Roche-Guyon, Vétheuil, Genainville, Chaussy, Hodent, Saint-Gervais, Magny-en-Vexin, Wy-dit-Joli-Village, Aincourt ont gardé cette compétence au niveau communal.

#### **Rivière et bassin**

- Syndicat mixte de l'Entente Oise Aisne (dont le Département est membre) pour les compétences ruissellement et inondation pour Vauréal
- CA Cergy Pontoise pour Courdimanche, Menucourt et Vauréal (hors Oise)
- Syndicat de la vallée des rus du Roy : CC Vexin Seine pour Aincourt, Chérence, Saint-Cyr-en-Arthies, Vétheuil, Vienne-en-Arthies et Villers-en-Arthies
- SI de la vallée de l'Epte : CC Vexin Seine pour Ambleville, Amenucourt, Bray-et-Lû, Montreuil-sur-Epte, Amenucourt et Saint-Clair-sur-Epte
- SI du bassin versant de l'aubette de Magny pour Ambleville, Banthelu, Bray-et-Lû, Chaussy, Genainville, Hodent, Magny-en-Vexin, Arthies, Maudétour-en-Vexin, Omerville, Saint-Gervais, Charmont et Cléry-en-Vexin
- SI du bassin versant de l'aubette de Meulan pour Avernes, Cléry-en-Vexin, Condécourt, Courdimanche, Guiry-en-Vexin, Longuesse, Menucourt, Sagy, Théméricourt et Vigny
- Syndicat du marais de Frocourt pour Bray-et-Lû et Amenucourt.
- Syndicat Mixte Seine et Oise : CC Vexin Seine pour La Roche Guyon, Haute-Isle, Vétheuil

#### **L'Assistance Technique Départementale (ATD) :**

La Direction de l'Environnement et du Développement durable apporte une assistance technique aux petites collectivités du département (conseil, rédaction de cahier des charges, suivi des stations d'épuration) dans les domaines de l'eau potable, de l'assainissement et de la préservation des milieux aquatiques.

Les collectivités suivantes ont une convention ATD : Ambleville (préservation de la ressource en eau potable), Buhy, la Roche-Guyon (schéma directeur d'eau potable et actualisation du schéma directeur d'assainissement), Genainville (schéma directeur d'assainissement), Saint-Gervais (assainissement), Vétheuil (extension et création de réseau d'assainissement), Vienne-en-Arthies (création de réseau d'assainissement), Wy-dit-Joli-Village (schéma directeur d'assainissement), SIA Arthies-Maudétour (mise en œuvre du schéma directeur d'assainissement), SIE Vallée de l'Aubette (recherche de nouvelle ressource en eau potable et protection de la ressource), SIAEP Vexin Ouest (protection de la ressource en eau potable), SIAEP de la Source Saint-Romain (schéma directeur d'alimentation en eau potable et protection de la ressource) et SIARP.

L'ATD assiste les collectivités suivantes pour l'exploitation de leurs stations d'épuration et leur système d'assainissement : communes de Bray-et-Lu, Hodent, Genainville, Chaussy, La Roche-Guyon et Vétheuil, SIA Arthies-Maudétour et SIARP pour les communes de la CC Vexin Centre.

Les collectivités suivantes sont assistées pour l'instauration de leurs périmètres de protection de captages : SIAEP Vexin Ouest, SIE de Frémainville Seraincourt, CA Cergy Pontoise (captages de Courdimanche, Vauréal, Sagy, Condécourt), SIAEP de Bray-et-Lu (captage d'Ambleville), St Clair-sur-Epte.

#### **4.4 Plan d'exposition au bruit (PEB) :**

##### **Cartographie du bruit et Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement :**

En application de la directive européenne 2002/49/CE, les agglomérations ainsi que les grandes infrastructures doivent faire l'objet de cartes stratégiques de bruit établies par les autorités compétentes en la matière.

Les sources de bruit concernées par cette directive sont :

- Les infrastructures de transport routier, incluant les réseaux autoroutier, national, départemental, intercommunal et communal.
- Les infrastructures de transport ferroviaire.
- Les infrastructures de transport aérien, à l'exception des trafics militaires.
- Les activités bruyantes des installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation (ICPE-A).

Les communautés d'agglomérations de Cergy-Pontoise, Val Parisis, Plaine Vallée, Roissy Pays de France, Saint Germain Boucles de Seine (incluant Bezons) et la Métropole du Grand Paris (incluant Argenteuil) ont approuvé leur cartographie du bruit consultable sur le lien suivant : <https://carto.bruitparif.fr/>

Sur la base de cette cartographie du bruit et de cette même directive européenne, les autorités compétentes doivent réaliser des Plans de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) définissant les actions locales à mettre en œuvre afin de prévenir et réduire le bruit dans l'environnement et de protéger les zones calmes.

La communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise a approuvé son PPBE le 2 juillet 2019.

**Plan d'exposition au bruit des aéronefs (PEB) :**

Non couvert

#### **4.5 Anciennes carrières souterraines**

Présence d'anciennes cavités souterraines abandonnées sur les communes suivantes : Courdimanche, Menucourt, Ambleville, Aavernes, Banthelu, Bray-et-Lû, Buhy, Condécourt, Gadancourt, Genainville, Guiry-en-Vexin, Haut-Isle, Magny-en-Vexin, Omerville, La Roche-Guyon, Sagy, Saint-Clair-sur-Epte, Saint-Cyr-en-Arthies, Saint-Gervais, Seraincourt, Vétheuil, Vigny, et Wy-dit-Joli-Village.

#### **4.6 Implication des acteurs locaux dans la Charte et le Label Val d'Oise durable**

La commune de Vétheuil est signataire de la charte Val d'Oise durable

#### **4.7 Subventions attribuées aux Syndicats dans le domaine de l'environnement au cours de l'année 2020**

Nom du bénéficiaire	Objet de la subvention	N° délibération	Date de la délibération	Montant de la subvention
SIAEP Vexin Ouest	Maîtrise d'oeuvre et travaux de sectorisation sur le territoire du SIAEP Vexin Ouest	2-12	08/06/2020	33 656,89 €
SIEVA	Etude de l'impact de la méthanisation sur la ressource en eau et estimation du gisement en vue d'un projet de méthaniseur dans le Vexin	2-09	03/02/2020	3 665,56 €
SIAEP de la Montcient - 20017	Travaux de renouvellement des conduites d'eau potable, allée des Acacias à Aincourt	2-07	02/11/2020	31 423,50 €



### COVID-19

En mars 2020, le confinement lié à la COVID 19 a entraîné l'arrêt des chantiers engagés par la Direction des Routes (DR). Il était, du ressort du maître d'ouvrage de s'assurer que la reprise des activités des entreprises soit assortie de mesures sanitaires. La DR a donc procédé avant toute nouvelle intervention, pour chaque entreprise travaillant pour le compte du Conseil Départemental du Val d'Oise (CD95), à la signature conjointe et à la notification de protocoles sanitaires adaptés aux conditions particulières.

De manière générale et quelques soient les secteurs concernés, la pandémie liée à la COVID 19 qui a sévit durant l'année 2020 a eu pour conséquence :

- L'arrêt brutal de tous les travaux en cours, notamment ceux réalisés dans le cadre d'accords cadre à bons de commande mais aussi des marchés de travaux spécifiques
- La suspension ou le report des travaux programmés
- La mise en place au cas par cas de mesures financières permettant d'aider les entreprises en difficultés et de favoriser la relance économique
- Le développement d'aménagements cyclables temporaires ("coronapistes") pour favoriser les modes de déplacement doux

#### 5.1 Axes de trafic les plus importants (cf. carte en annexe 4)

#### 5.2 Opérations en études

La Chapelle-en-Vexin - Déviation de la RD14

La RD14 actuelle supporte sur cette section un trafic de 10 000 véhicules par jour (deux sens confondus) dont 22 % de poids-lourds.

Depuis 2007, date du passage à 2 x 2 voies de la section de la RD14 comprise entre Ableiges et Magny-en-Vexin, la traversée de La Chapelle-en-Vexin reste la seule séquence urbaine de cet axe rencontrée entre la fin de la RN14 (et de l'A15), dont elle assure la continuité dans le Vexin Français, et l'Eure.

La déviation, dont les caractéristiques techniques ont été réduites (2 X 1 voies non intégrable à 2 X 2 voies) permettra un échange complet avec le village de La Chapelle-en-Vexin.

Le projet vise à :

détourner le trafic routier de la zone agglomérée du village de La Chapelle-en-Vexin  
accroître le niveau de service de la RD14

Le coût du projet s'élève à 8,79 M€ HT (valeur novembre 2018) et est cofinancé à hauteur de 30 % par la Région Île-de-France (RIF) dans le cadre du plan anti-bouchon et pour changer la route.

Le Dossier de Prise en Considération (DPC) a été adopté par les élus lors de l'Assemblée Départementale (AD) du 22 février 2013 et le projet a fait l'objet d'un passage en Comité d'Engagement et d'Investissement (CEI) en décembre 2018.

Nécessitant des expropriations foncières, le projet sera soumis à Déclaration d'Utilité Publique (DUP).

Une convention de financement n°18-1383 (RIF/CDVO) relative aux études, acquisitions foncières et travaux de déviation de La Chapelle-en-Vexin – RD14 – a été notifiée le 25/05/2018 (1,2 M€ sur 3 ans) Délibération 6-02 du 05/03/2018.

Une concertation a eu lieu en mai 2018 et le projet est actuellement en cours d'adaptation. Les enquêtes et les travaux à venir dépendront de l'acceptation du projet : sollicitations du maire qui demande un passage du tracé à l'Est du cimetière, de l'Architecte des Bâtiments de France et de l'Inspecteur des sites qui souhaitent un tracé plus au Nord.

Réaménagement du carrefour RD28/RD81 avec réalisation d'une voie verte entre Sagy et Saillancourt

La RD28 est empruntée quotidiennement par 15 000 véhicules dont 15 % de poids lourds. Cet axe croise la RD81, qui relie le centre de Sagy à son hameau Saillancourt.

La traversée de ce carrefour à feux a été recensée comme zone accidentogène. Aussi, le Conseil départemental du Val d'Oise a décidé de réaménager le carrefour RD28 / RD81 et de réaliser à terme, sur ce site, un itinéraire de circulations douces le long de la RD81.

Le projet de réaménagement de la RD28 / RD81 consiste à :

- sécuriser la traversée de la RD28 pour tous les usagers
- transformer le carrefour à feux en carrefour giratoire
- requalifier la RD81 dans la traversée du hameau de Saillancourt
- réduire l'isolement du hameau de Saillancourt vis-à-vis du bourg de Sagy (distant de plus d'1 km)

Le Dossier de Prise en Considération (DPC) du giratoire a été adopté par les élus lors de l'Assemblée Départementale (AD) du 7 juillet 2006, celui de la voie verte lors de l'Assemblée Départementale (AD) du 23 mars 2007.

Le projet a nécessité des acquisitions foncières, à la fois pour la requalification du carrefour et pour la voie verte, et a donc été soumis à Déclaration d'Utilité Publique (DUP) du 20 février 2014.

Le coût du projet est de 3,338 M€ TTC pour l'ensemble du projet (valeur février 2011), il se décompose comme suit :

2,160 M€ TTC pour le réaménagement du carrefour RD28 / RD81 avec un passage inférieur (lié à la traversée de la voie verte)

1,178 M€ TTC pour les circulations douces

L'opération a été validée lors du Comité d'Engagement et d'Investissement (CEI) du 13 juin 2014, pour la requalification du giratoire uniquement (ventilation des crédits de 2015 à 2017) à hauteur de 1,6 M€ HT.

Les travaux de réalisation du giratoire au carrefour de la RD28 avec la RD81 ont débuté en septembre 2017 et se sont achevés en juillet 2018.

Le projet d'itinéraire de circulations douces qui emprunte l'axe Paris-Londres dédié aux cyclistes est conçu de façon à assurer l'intégration paysagère de l'itinéraire « modes doux » dans le respect de la charte du parc Naturel Régional du Vexin Français.

Une convention de financement n°18-1402 passée entre la Région Île-de-France (RIF) et le Conseil Départemental du Val d'Oise (CDVO), relative à l'aménagement d'une voie verte entre Sagy et Saillancourt et au réaménagement du giratoire RD28 / RD81 a été notifiée le 16/10/2018 (Délibération 6-01 du 17/09/2018).

Il s'agissait pour le département de solliciter auprès de la Région Île-de-France un soutien financier au titre du dispositif « Déplacements à vélo en Île-de-France » d'un montant correspondant à 60 % de la dépense subventionnable soit un montant maximum de subvention de 423 201,90 €.

L'opération a été validée lors du Comité d'Engagement et d'Investissement (CEI) du 18 décembre 2018 à hauteur de 2,12 M€ TTC (ventilation de crédits de 2018 à 2022).

Les travaux de la voie verte entre Sagy et Saillancourt ont été réalisés en 2019.

Les travaux du passage souterrain et de la voie verte entre le nouveau giratoire et le centre de Sagy devraient débuter à partir de mi-2021 pour une durée d'environ 12 mois.

#### Chérence – RD 100

Aménagement de sécurité et création d'arrêts de bus. Il s'agit d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2020 pour un montant de 180 000 € TTC. Études en cours, pour des travaux qui devraient avoir lieu courant deuxième semestre 2021.

#### La Roche Guyon – RD 100 / RD 913

Réaménagement du carrefour. Il s'agit d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2020 pour un montant de 120 000 € TTC. Études en cours en 2021.

#### Saint Clair sur Epte – RD 37

Aménagement de sécurité côté Montreuil sur Epte. Il s'agit d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2020 pour un montant de 70 000 € TTC. Études en cours en 2021 pour des travaux qui devraient avoir lieu courant deuxième semestre 2021.

#### Seraincourt – RD 43

Aménagement de sécurité en entrée de commune côté Sud. Il s'agit d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2020 pour un montant de 70 000 € TTC. Études en 2021.

#### Théméricourt – RD 51 / RD 81

Aménagement de sécurité en traversée de commune. Il s'agit d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2019 pour un montant de 100 000 € TTC. Études en cours en 2021 pour des travaux qui devraient avoir lieu courant deuxième semestre 2021.

#### Vienne en Arthies – RD 913

Aménagement de chicanes et stationnement, côté de Millonnets à proximité du commerce en amont du carrefour RD 913 – RD 147. Il s'agit d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2020 pour un montant de 90 000 € TTC.

### **5.3 Opérations réalisées sur RD**

#### Amenucourt – RD 37

Petit Roconval – Mal Gardé – requalification en traversée des hameaux. Il s'agit d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2020 pour un montant de 120 000 € TTC.

#### Puiseux Pontoise – Saint Clair sur Epte - RD 14

Reprise de la signalisation horizontale de toute la RD14 du PR 24+300 au PR 57 dans les deux sens de circulation. Il s'agit d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2020 pour un montant de 700000 € TTC. Une première phase a été réalisée au cours du deuxième semestre 2020. La majorité de la signalisation horizontale sera réalisée au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre 2021.

#### Vigny – RD 51 E

Bord'Haut de Vigny, aménagement de sécurité à proximité du collège Rolland Vasseur Il s'agit d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) ECOLE 2019 pour un montant de 76 500 € TTC.

#### Opérations diverses

Il a été réalisé sur l'année 2020

19 opérations de réfection de couche de roulement. Ces travaux ont été faits sur un linéaire total de 18 752 m pour un montant de 1 922 106,00 € TTC

10 opérations de réparation d'ouvrage d'art pour un montant de 177 204,20 € TTC.

### **5.4 Opérations prévues**

#### Aincourt – RD 37

Sécurisation du carrefour RD142 – RD142<sup>e</sup>. Il s'agit d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2019 pour un montant de 150 000 € TTC. Études réalisées en 2020.

#### Frémainville – RD 43

Sécurisation des carrefours RD43 / rue des Ormeteaux et RD43 / rue du Puit. Il s'agit d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2019 pour un montant de 170 000 € TTC. Études réalisées en 2020.

#### Vienne en Arthies – RD 913



Aménagement de chicanes et stationnement, côté de Millonnets à proximité du commerce en amont du carrefour RD 913 – RD 147. Il s'agit d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2020 pour un montant de 90 000 € TTC.

#### Menucourt – RD 81

Création d'un carrefour à feux surélevé RD 81 / Allée des Gros Saules. Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2021 pour un montant de 100 000 € TTC (en attente de vote par l'Assemblée Départementale dans le cadre du programme de travaux 2021).

#### Avernes – RD 81 / RD 43

Aménagement de sécurité en traversée de commune. Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2021 pour un montant de 90 000 € TTC (en attente de vote par l'Assemblée Départementale dans le cadre du programme de travaux 2021)

#### Condécourt – RD 169

Aménagement de sécurité du carrefour Rue de la Libération (RD169) - Rue des Aulnes. Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2021 pour un montant de 100 000 € TTC (en attente de vote par l'Assemblée Départementale dans le cadre du programme de travaux 2021)

#### La Roche-Guyon – RD 100

Intégration circulation douce le long de la RD100. Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2021 pour un montant de 90 000 € TTC (en attente de vote par l'Assemblée Départementale dans le cadre du programme de travaux 2021)

#### La Roche-Guyon – RD 100

Aménagement de sécurité et circulation douce de l'arboretum jusqu'au carrefour avec la rue de la Charrière des Bois. Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2021 pour un montant de 100 000 € TTC (en attente de vote par l'Assemblée Départementale dans le cadre du programme de travaux 2021)

#### Omerville – RD 135

Aménagement de sécurité en traversée des hameaux du Vaumion et du Mesnil - Mise aux normes arrêts de bus et chicanes. Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2021 pour un montant de 80 000 € TTC (en attente de vote par l'Assemblée Départementale dans le cadre du programme de travaux 2021)

#### Saint Gervais – RD 983 / RD 983e

Aménagement de sécurité avec intégration circulation douce hors agglomération liaison Magny en Vexin - Saint Gervais. Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2021 pour un montant de 110 000 € TTC (en attente de vote par l'Assemblée Départementale dans le cadre du programme de travaux 2021)

#### Vétheuil – RD 913

Aménagement de sécurité en traversée de commune, chicane, écluse. Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2021 pour un montant de 70 000 € TTC (en attente de vote par l'Assemblée Départementale dans le cadre du programme de travaux 2021).

#### Vienne en Arthies – RD 147

Mise aux normes arrêt de bus et aménagement de sécurité routière. Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2021 pour un montant de 60 000 € TTC (en attente de vote par l'Assemblée Départementale dans le cadre du programme de travaux 2021).

#### Villers en Arthies – RD 147

Réaménagement du carrefour RD147 - Route de Chérence - prise en compte de l'assainissement. Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2021 pour un montant de 160 000 € TTC (en attente de vote par l'Assemblée Départementale dans le cadre du programme de travaux 2021).

#### Wy Dit Joli Village – RD 159 / RD 175

Aménagement de sécurité en traversée de la commune. Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2021 pour un montant de 150 000 € TTC (en attente de vote par l'Assemblée Départementale dans le cadre du programme de travaux 2021).



## 6 - TRANSPORTS

### 6.1 Offre existante

#### Contexte covid

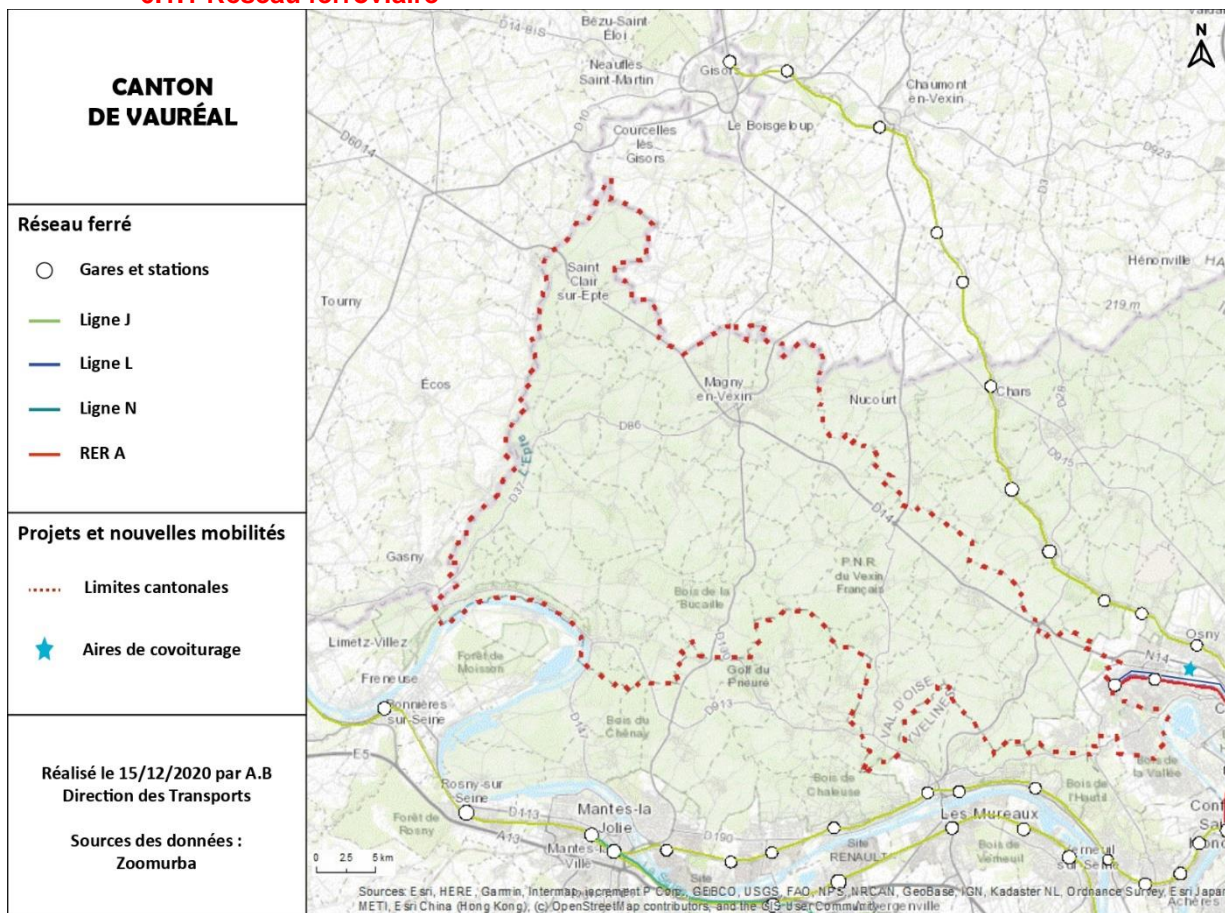
En raison de la covid 19, les chiffres de fréquentation et de ponctualité n'ont pas été comptabilisés sur tous les mois de l'année 2020 (période de grève et confinements). Le nombre de voyageurs décrit dans les parties suivantes sont des données de 2019 lorsque celles de 2020 ne sont pas suffisantes.

Pendant les périodes perturbées, pour chacune des lignes ferroviaires du Val d'Oise, leur offre a été modifiée. La fréquentation des transports en commun a largement baissé par rapport à 2019.

Ci-dessous, un tableau présentant le taux de remplissage des transports en commun en Île-de-France en 2020 par rapport au trafic ante-covid de la même période en 2019 :

Période/date	Métro-RER (RATP)	Transilien-RER (SNCF)	Bus (RATP et Optile)
1 <sup>er</sup> confinement	Entre 5 et 10 %	10 %	-
1 <sup>er</sup> déconfinement (mi-mai)	Entre 15 et 20 %	15 %	-
1 <sup>er</sup> déconfinement (mi-juin)	45 %	40 %	-
Septembre 2020	Entre 65 et 70 %	Entre 65 et 70 %	Entre 90 et 100 %
2 <sup>ème</sup> confinement	35 %	35 %	50 %

### 6.1.1 Réseau ferroviaire



#### Le RER A et la ligne L nord (ou L3) Paris Saint-Lazare – Cergy

Avec 1,2 millions de voyageurs par jour, le RER A est la ligne la plus chargée d'Europe. Il dessert 6 des 8 départements d'Île-de-France avec un tronç commun entre Vincennes à l'est et Nanterre-Préfecture à l'ouest. Il est co-exploité par la RATP, principal opérateur du RER A et la SNCF qui opère les deux branches vers Cergy et Poissy depuis Nanterre-Préfecture.

Dans le Val d'Oise, cette branche dessert les gares de Neuville-Université, Cergy-Préfecture, Saint-Christophe et le Haut. Ces mêmes gares sont reliées à Paris Saint-Lazare par la ligne L nord, exploitée exclusivement par SNCF Transilien. 52 000 voyageurs transitent quotidiennement dans ces gares valdoisiennes.

Le RER A est exploité entièrement en rames récentes à deux niveaux depuis 2017. La ligne L nord est équipée à 100 % de matériel récent depuis fin 2020.

La ponctualité était de 84,5 % sur tout le RER A et de 70 % sur la branche Achères-Cergy en 2017 (pire résultat d'une branche RER). Pour la L nord, elle était de 75 % pour les trains Cergy. Ces résultats très mauvais ont justifié une refonte d'offre, entrée en vigueur en décembre 2017.

Depuis, le taux de ponctualité a fortement progressé sur le RER A, avec un résultat en 2020 de 93,3 % (cumul janvier-septembre) pour l'ensemble de la ligne (soit proche de l'objectif contractuel fixé par Île-de-France Mobilités (IDF Mobilités) à la SNCF, de 94 %). Il a également progressé sur la branche Cergy, qui, partant de très bas reste encore en dessous de l'objectif contractuel avec un taux de 86 % en 2020.

Parmi les mesures d'amélioration récentes, les équipes SNCF et RATP se sont regroupées au sein d'un Centre de commandement unique (CCU) à Vincennes, depuis le 2 mars 2019. En parallèle, une quatrième voie, commandée par la CCU, a été mise en service à Cergy-Le-Haut, le 2 septembre 2019 (après 9 mois de retard). Elle permet de fluidifier le trafic du RER A et de la ligne L nord grâce à deux voies dédiées par ligne au terminus (gare de Cergy-Le-Haut). L'impact de ces dernières adaptations sur le taux de ponctualité est positif.

Ces résultats sont donc encourageants mais encore insuffisants pour la branche Cergy car d'autres problèmes sont apparus : la fréquentation a beaucoup augmenté sans que le nombre de trains circulant n'ait augmenté sur le RER A, d'où une saturation des rames en heures de pointe, notamment le soir de retour depuis la Défense.

#### Comité de suivi de la branche Achères-Cergy

Dans le cadre de la nouvelle offre mise en place fin 2017, le Département a obtenu un comité de suivi spécifique à la branche SNCF Achères-Cergy pour suivre les résultats (ponctualité, suppression...) et pour travailler sur les problèmes quotidiens des voyageurs. Ce comité présidé par Philippe Rouleau, Vice-Président délégué aux transports, réunit Île-de-France Mobilités, la RATP et la SNCF ainsi que les élus de la branche.

Un prochain comité devrait être programmé début 2021 pour faire le point sur les résultats du programme de travail en cours. Ce programme porte :

- Sur l'étude (sous maîtrise d'ouvrage Île-de-France Mobilités) d'opportunité et de faisabilité de la suppression du changement de conducteurs SNCF/RATP en gare de Nanterre-Préfecture (il s'agit d'un irritant majeur pour le voyageur qui doit supporter un temps d'attente, aggravé par la régulation nécessaire à une double convergence entre les trains RER des branches SNCF et RATP et des trains de la ligne L nord).
- Sur des études (maîtrise d'ouvrage SNCF et RATP sous l'égide d'IDF Mobilités) portant sur les possibilités d'augmentation de la capacité du tronçon partagé et sur l'évolution de la répartition des trains A et L entre les branches Cergy/Poissy.

Toutefois, une des difficultés pour augmenter l'offre est le manque de disponibilité du matériel roulant et la contrainte financière, aggravée par les conséquences de la crise sanitaire.

#### Futures correspondances avec le RER E et la ligne 15

À partir de 2022-2024, les lignes A et L bénéficieront du projet d'extension vers l'ouest du RER E (projet Eole). Il sera possible de correspondre avec le RER E en gare de Nanterre et La Défense pour le RER A en 2022, puis à Houilles-Carières-sur-Seine en 2024 pour les lignes L et A.

À horizon 2030, le RER A permettra une correspondance avec la ligne 15 ouest du futur métro automatique du Grand Paris Express en gare de La Défense Grande Arche, et pour la ligne L en gare de Bécon-les-Bruyères.

#### **La ligne J nord (ou J6) Paris Saint-Lazare – Pontoise – Chars – Gisors**

La ligne J6 comporte un tronç commun entre Argenteuil (direct depuis Paris Saint-Lazare) et Conflans-Sainte-Honorine puis se divise en deux branches, Mantes et Gisors. La branche Gisors dessert Pontoise jusqu'à Chars, dernière gare dans le Val d'Oise.

L'exploitation de cette ligne est encore mixte, entre rames anciennes, difficiles à maintenir, et rames neuves. Le déploiement de nouvelles rames commencera au deuxième trimestre 2021.

Cette ligne profite à environ 120 000 voyageurs par jour, dont 70 % dans le tronç commun, 10 % dans l'agglomération de Cergy-Pontoise et 3 % après vers Gisors.

Une nouvelle offre existe depuis décembre 2017, elle avait deux objectifs principaux :

- densifier l'offre dans le tronç commun pour répondre à la demande en rendant omnibus tous les trains,
- améliorer la ponctualité des voyageurs à iso-infrastructures et iso-trains.

En 2020, le taux de ponctualité de la ligne J6 est de 89,9 % (sur le cumul janvier-août), ce qui ne permet pas d'atteindre l'objectif contractuel fixé par Île-de-France Mobilités à la SNCF, qui est de 94 %. Une baisse très légère de - 0,1 point par rapport à 2019.

Depuis mi-décembre 2019, un nouveau service annuel (SA) 2020 de la ligne J est effectif. Il induit des modifications de desserte dans deux gares valdoisiennes :

- Le train actuellement au départ de Gisors, à 5h00 du matin, ne s'arrête plus dans les gares de Santeuil-Le Perchay (1 montant) et de Montgeroult-Courcelles (0 montant). Pour ces gares, IDF Mobilités met en place avec la SNCF un système de taxi à la demande, dont il assumera le coût et qui permettra de prendre en charge les voyageurs pour les amener dans les gares toujours desservies.
- En revanche, le train qui part de Paris à 20h57 dessert désormais les gares de Montgeroult-Courcelles et Santeuil-Le Perchay, (gares non desservies par ce train dans les précédents SA).

#### Correspondance avec la ligne 15 ouest

À horizon 2030, la ligne J6 permettra une correspondance avec la ligne 15 ouest, du nouveau métro automatique du Grand Paris Express, en gare de Bois-Colombes. Le schéma de correspondance retenu prévoit l'arrêt de 6 trains par heure sur les 12 qui traversent la gare.

### **6.1.2 Réseau bus**

Le Département a investi depuis de nombreuses années dans des réseaux de transport collectif routier à travers le réseau départemental « Busval d'Oise ». Il contribue ainsi au financement d'une trentaine de lignes régulières dans le cadre de conventions partenariales avec Île-de-France Mobilités. En 2020 le Département investit 7,6 M€ par an (valeur 2019) sur les réseaux dits « conventionnés ».

Par ailleurs, Île-de-France Mobilités a lancé un plan d'amélioration des réseaux de bus sur l'ensemble de la Région Île-de-France, baptisé « Grand Paris des bus » couvrant la période 2017-2020.

Le Département a souhaité s'inscrire pleinement dans la démarche et a adopté une délibération lors de l'Assemblée départementale du 24 février 2017, précisant les besoins de renfort d'offre sur les réseaux « conventionnés » et relayant les besoins d'amélioration sur les autres réseaux.

#### **Vexin (RATP Dev et Transdev)**

Il fait l'objet d'une contractualisation entre le Conseil départemental, les opérateurs et IDF Mobilités. Cette convention partenariale (en lien avec les contrats d'exploitation signés entre IDF Mobilités et les opérateurs) a été renouvelée le 1<sup>er</sup> janvier 2017 jusqu'au 31 décembre 2020.

Le Département consacre un budget de 5,4 M€ HT (valeur 2019) par an pour le réseau Vexin.

Ce réseau est composé de 23 lignes exploitées par Ceobus et Timbus filiales de RATP Dev et Transdev.

#### **Renfort d'offre (Grand Paris des bus)**

La ligne 95-04 (Magny-en-Vexin/Cergy) a été renforcée depuis le 6 mai 2019.

- ⇒ Recentrage sur les missions express.
- ⇒ Renforcement l'offre aux heures de pointe (10 min) et cadencement des heures creuses.
- ⇒ Élargissement de l'amplitude le soir et amélioration de la desserte le samedi.

À partir du 4 janvier 2021 le réseau de bus desservant le territoire de la Communauté de communes Vexin Val de Seine (CCVVS) va être restructuré :

- ⇒ Création d'un TAD en complément des lignes scolaires avec 3 points de rabattement :
  - Magny (Gare routière/Centre commercial Leclerc)
  - Aincourt (Hôpital)
  - Mantes Gare / Limay ZA
- ⇒ Renforcement de la ligne 95-41 Magny/Pontoise gare
- ⇒ Refonte des itinéraires des lignes régulières et recentrage sur leur vocation scolaire

#### **Réseau urbain de l'agglomération de Cergy-Pontoise (Stivo)**

Ce réseau est composé d'une vingtaine de lignes permettant de relier les 12 communes de l'agglomération dont Vauréal

### **6.1.3 Schéma directeur d'accessibilité**

Le 10 juillet 2015, le Conseil départemental a approuvé un programme pluriannuel de 6 ans pour la mise en accessibilité de points d'arrêt de bus sur son territoire. Sur l'ensemble du département, on recense 2068 points d'arrêts prioritaires (tous gestionnaires de voirie confondus) dont 853 sur routes départementales. À titre indicatif, le Département a programmé la mise en accessibilité d'environ 180 arrêts sur 6 ans (il s'agit d'une programmation estimative et non d'un objectif). Depuis 2015, il a consacré 2,44 M€ à la mise en accessibilité de 123 points d'arrêt (dont 406 K€ pour la réalisation de 15 points d'arrêt en 2020).

En 2020, 4 points d'arrêts ont été mis en accessibilité pour un coût de 89 600 € sur les communes d'Amenucourt et Ambleville. Depuis 2017, c'est un total de 16 points d'arrêt qui ont été transformés pour un coût total de 301 900 €.

### **6.1.4 Nouvelles mobilités**

#### **Expérimentation de covoiturage Covoit'ici**

En 2016, une expérimentation a été mise en place pour permettre, sans réservation, de pratiquer du covoiturage, à travers le dispositif Covoit'ici. Le Département du Val d'Oise a ainsi installé 5 stations (Cergy-Préfecture, Osny, Magny-en-Vexin, Chars, Marines) sur le territoire, qui constituent deux lignes de covoiturage : Magny – Cergy et Chars – Marines – Cergy. Entre 2016 et 2018, le dispositif a permis de réunir 3 000 inscrits et d'effectuer 1 000 demandes de covoiturage spontané sur les différents canaux (bornes, application mobile...).

Avec l'impulsion du Parc Naturel Régional (PNR) du Vexin Français et des collectivités locales, le réseau s'est développé récemment sur les lignes historiques (nouvelles stations installées) et un déploiement de nouvelles lignes est en cours sur le territoire de la Communauté de communes Sausseron Impressionnistes.

L'expérimentation initiée par le Département s'est terminée fin 2019. Bien que n'étant plus aujourd'hui lié par convention avec Ecov, le Département a souhaité accompagner la finalisation du déploiement du matériel sur les réseaux Covoit'ici du Vexin et la mise en place des conditions de leur exploitation complète en 2021 par l'octroi d'une subvention de 25 000 € au PNR du Vexin français.

#### **Expérimentation de covoiturage Coup d'Pouce**

Deuxième expérimentation de covoiturage lancée en décembre 2017 avec Ecov, dédiée au rabattement sur la ligne de bus 95-04 (Magny-en-Vexin/Cergy) pour des communes situées à proximité de la RD14 (< 5 km) et n'ayant pas ou peu d'offre bus.

Service sans inscription et gratuit, le dispositif est constitué d'une borne d'appel permettant de déclencher un panneau à messages variables qui informe le conducteur circulant sur l'axe qu'un passager souhaite covoiturer.

2 lignes de covoiturage ont été mises en service : Nucourt-Cléry-en-Vexin/Vigny-Longuesse.

Ce service étant lié au dispositif Covoit'ici (dont le conventionnement avec Ecov a pris fin en 2019), les conditions de maintien et de pérennisation restent à étudier.



## 6.1.5 Aides aux usagers

### Forfait Améthyste

Le 1<sup>er</sup> avril 2013, les cartes Améthyste et Rubis ont disparu au profit du forfait Améthyste sur passe Navigo. Ce forfait de transport est à destination des personnes âgées sous conditions d'âge et de ressources et des adultes handicapés sous réserve d'éligibilité de leur allocation ou pension. Ce forfait est délivré également aux anciens combattants et bénéficiaires assimilés.

Chaque Département définit les zones couvertes et les critères d'éligibilité pour les forfaits dont il délivre les droits pour une durée d'un an. Le Département du Val d'Oise a défini les conditions d'éligibilité suivantes :

- être personnes âgées de plus de 65 ans non imposables ;
- adultes handicapés titulaires d'une pension d'invalidité de 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> catégories ou percevant une allocation adultes handicapés (AAH) délivrée par la Caisse d'Allocations Familiales et titulaires d'une carte d'invalidité dont le taux d'invalidité est supérieur ou égal à 80 % ;
- anciens combattants, veuves de guerre, infirmières de guerre volontaires 39-45, anciens réfractaires au STO et anciens déportés et internés 39-45 de plus de 65 ans.

L'usager participe financièrement à l'octroi de son forfait.

Améthyste - Tarifs 2020			
Zonage proposé dans le Val d'Oise	Tarif régional	Personnes âgées Personnes handicapées	Anciens combattants et bénéficiaires assimilés
4/5	219,00 €	65 €	Gratuit
3/5	257,04 €	103 €	Abrogée
1/5	473,16 €	316 €	25 €

Au 30 novembre 2020, 11 212 valdoisiens bénéficiaient d'un forfait Améthyste :

- 1 304 anciens combattants et veuves de guerre,
- 2 689 adultes en situation de handicap,
- 6 830 personnes âgées de 65 ans et plus,
- 389 personnes "âgées/handicapées".

Les cantons d'Argenteuil, de Cergy, Garges-lès-Gonesse, Sarcelles et Villiers-le-Bel cumulent plus de 64% de bénéficiaires.

L'acquisition de ces forfaits sur la base du tarif régional représente un coût pour le Département estimé en 2020 à 3,2 M€ compensés par 1,2 M€ de participation des usagers et 300 000 € de participation d'Île-de-France Mobilités dans le cadre du dispositif d'aide aux anciens combattants et bénéficiaires assimilés.

Par ailleurs, par délibération du Conseil départemental n°6-11 du 19 juin 2020, le Département a voté le remboursement des usagers Améthyste titulaires d'un forfait valide durant :

- le mois de décembre 2019 en raison des mouvements de grèves de la SNCF et de la RATP ;
- les deux mois de confinement mis en place par le gouvernement du 17 mars au 11 mai 2020 en raison de la circulation active du virus covid-19.

Le montant des remboursements a été fixé selon le tarif acquitté par les usagers.

Au 31 octobre 2020, date butoir pour la réception des demandes, le Département a reçu 659 demandes dont 620 étaient éligibles à un remboursement et représentant un coût total de 20 209 €.

### Abonnements scolaires

En Île-de-France, il existe 3 types de cartes de transports pour les scolaires :

- La carte Imagine R qui permet une utilisation illimitée de tous les transports en commun.
- La carte CSB qui permet d'effectuer un aller-retour unique quotidien entre le domicile et l'établissement scolaire (si la distance est au moins égale à 3 km) sur une ligne régulière de bus.
- La Carte Scol R pour les élèves bénéficiant d'une des lignes des circuits spéciaux scolaires (CSS), circuits mis en place par un organisateur local (commune, syndicat intercommunal) lorsqu'il n'existe pas de ligne régulière.

Île-de-France Mobilités (IDF Mobilités) fixe annuellement les tarifs pour chacune de ces cartes. Sur la base de ces tarifs régionaux chaque Département peut apporter une aide aux familles.

En 2020, par délibération n°6-06 du 29 mai 2020, le Département du Val d'Oise a acté la prise en charge intégrale de la hausse du tarif régional de la carte CSB et la redistribution aux familles valdoisiennes des économies générées par la nouvelle tarification régionale à 24 € de la carte Imagine R et Scol R pour les moins de 11 ans.

2020-2021	Tarifs IDF Mobilités	Aides CD 2020-21	Prix Familles
<b>Imagine R</b>			
Collégiens non boursiers	342 € (pas de changement)	192 € par élève (contre 167 € en 2019-20)	150 € (contre 175 € en 2019-20)
Collégiens boursiers inférieurs à 450 €	317 € (indexé sur la participation CDVO)	224 € par élève (contre 195 € en 2019-20)	93 € (contre 119 € en 2019-20)
Collégiens boursiers supérieurs ou égal à 450 €	292 € (indexé sur la participation CDVO)	256 € par élève (contre 223 € en 2019-20)	36 € (contre 64 € en 2019-20)
Lycées Boursiers échelons 1 à 4	317 € (indexé sur la participation CDVO)	32 € par élève (contre 28 € en 2019-20)	285 € (contre 286 € en 2019-20)
Lycées Boursiers échelons 5 à 6	292 € (indexé sur la participation CDVO)	64 € par élève (contre 56 € en 2019-20)	228 € (contre 231 € en 2019-20)
<b>Scol R</b>			
Maternelle/Primaire en RPI*	24 € (contre 308,5 € en 2019/2020)	100 % du prix de la carte	Maintien de la gratuité
Maternelle/Primaire hors RPI*	24 € (contre 308,5 € en 2019/2020)	Par volonté d'équité entre élèves, l'économie réalisée ici est redistribuée sur les collégiens (Imagine R et carte Scol R)	24 € (contre 107 € en 2019-20)
Collégiens et lycéens	308,5 € pas de changement)	211,5 € par famille (contre 201,5 € en 2019-20)	97 € (contre 107 € en 2019-20)
<b>CSB</b>			
Maternelle, Primaire, Collégiens et lycéens	Entre 176 et 1 700 € (soit + 1,58% en moyenne)	+ 1,58% de prise en charge supplémentaire soit par famille entre 72,10 € et 1621,30 €	107 € (tarif identique à 2019-20)

\* RPI : regroupement pédagogique intercommunal

Le coût estimé pour l'année scolaire 2020-2021 pour le Département est de 3,9 M€.

Pour l'année scolaire 2019-2020, 23 308 élèves ont bénéficié des aides du Département :

- Imagine R : 13 120 élèves (11 069 collégiens dont 798 boursiers et 2 051 lycéens boursiers)
- Scol R : 4 019 élèves (dont 1 172 maternelles/primaires, 2 004 collégiens, 843 lycéens)



- CSB : 6 169 élèves (37 primaires, 4 198 collégiens et 1 933 lycéens).

## **PAM 95**

Île-de-France Mobilités a délégué aux départements franciliens le dispositif de transport pour les personnes en situation de handicap PAM (Pour Aider à la Mobilité).

Le PAM95 assure deux types de dessertes : le transport dit citoyen (travail en milieu ordinaire, démarches administratives, loisirs...) et le transport à destination des établissements et services médico-sociaux de compétence départementale dits ESMS.

En octobre 2020, on compte 1 827 usagers valdoisiens inscrits à ce service.

En 2020, le service a été fortement impacté par la crise sanitaire : - 99 % d'activité en avril, - 94 % en mai. Une reprise s'est amorcée depuis mais avec toujours -20 à -30 % comparé à l'année 2019. En 2019, on comptabilisait plus de 100 000 courses dont 70 000 pour les ESMS, en 2020 à fin novembre un peu moins de 55 000 courses ont été réalisées.

Le Département consacre un budget d'environ 5 M€ annuellement à ce dispositif. La Région Île-de-France et Île-de-France Mobilités apporte une participation d'1/3 chacun (recettes usagers déduite). Le Département perçoit près de 600 000 € de recettes usagers.

## **6.2 Grands projets**

### **6.2.1 Réseau ferroviaire**

#### **La modernisation de la ligne Serqueux-Gisors**

Ce projet vise à faire circuler jusqu'à 25 trains de fret (dont la moitié la nuit) entre Le Havre et Paris via Serqueux, en empruntant la ligne J6 du Transilien entre Chars et Argenteuil via Conflans.

Ce projet induit une augmentation des nuisances (vibrations, nuisances sonores de jour comme de nuit, dépréciation du foncier, problèmes de sécurité au niveau des passages à niveaux, etc...) pour les communes concernées (15 situées dans le Val d'Oise) et impose une mixité de circulation entre les trains fret et les trains du quotidien, pouvant dégrader la qualité du trafic pour les voyageurs de la ligne J du Transilien.

Le Département s'est positionné contre ce projet en s'engageant dans un collectif d'élus (composé des communes d'Ableiges, Boissy-l'Aillierie, Brignancourt, Chars, Conflans-Sainte-Honorine, Courcelles-sur-Viosne, Eragny-sur-Oise, Montgeroult, Osny, Pontoise, Us, la communauté d'agglomération du Val Parisien et le collectif Alertes et Ripostes Fret (CARF)).

Ce collectif a déposé un recours le 20 janvier 2017 contre la déclaration d'utilité publique, avec pour objectif l'annulation de l'arrêté inter-préfectoral du 18 novembre 2016 par lequel les préfets de la Seine-Maritime, de l'Eure, de l'Oise et du Val d'Oise ont déclaré d'utilité publique le projet de modernisation de la ligne ferroviaire Serqueux-Gisors.

Dans le cadre de l'examen de ce recours collectif par le tribunal administratif de Rouen, le rapporteur public s'est prononcé le 28 novembre 2019, en faveur du maintien de la déclaration d'utilité publique (estimant que les arguments avancés ne justifiaient pas d'annulation).

La décision du tribunal administratif de Rouen a été signifiée à l'audience publique du 17 décembre 2019 : la requête formulée par le collectif d'élus a été rejetée. Suite au recours en appel contre ce jugement engagé par le collectif d'élus, l'ordonnance du juge des référés de la cour d'appel de Douai du 13 octobre 2020 a statué sur la demande de suspension de l'exécution de l'arrêté (de la préfète de la Seine-Maritime et des préfets de l'Eure, de l'Oise, du Val d'Oise et des Yvelines du 18 novembre 2016 déclarant d'utilité publique au bénéfice de SNCF Réseau le projet de modernisation de la ligne ferroviaire Serqueux-Gisors

et la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de la commune de Gournay-en-Bray) : le juge a rejeté la demande des collectivités requérantes.

La mise en exploitation commerciale avait été prévue pour novembre 2020, mais la Covid-19 a eu un impact sur le chantier. Le calendrier de fin des travaux a été décalé à mars 2021.

## **6.2.2 Réseau bus**

### **Mise en concurrence des réseaux de bassin**

Lors d'un conseil extraordinaire du 26 janvier 2017, IDF Mobilités a validé le lancement du processus de mise en concurrence de réseaux de bus en grande couronne à horizon 2021. Dans ce cadre, une réunion a eu lieu le 12 juillet 2018 au Conseil départemental du Val d'Oise réunissant les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) et IDF Mobilités afin d'échanger sur les modalités de cette mise en concurrence. Ont été notamment présentées les premières esquisses des périmètres des réseaux de bassin, le nouveau découpage devant permettre une mise en cohérence des contrats avec les opérateurs avec la nouvelle carte intercommunale et les bassins de vie (cf. cartes des futurs bassins annexe n°).

Le canton sera concerné par 2 bassins, le bassin n°1 pour les villes du Vexin et le bassin n°2 pour les villes de la CACP.

La mise en place des nouvelles délégations de service public (DSP), a pris du retard et ne sera pas effective le 1<sup>er</sup> janvier 2021. Afin de réaliser la jointure avec les nouvelles DSP et les contrats actuels (se terminant le 31 décembre 2020), IDF Mobilités a proposé une prolongation de 3 ans de ces derniers. L'avenant permettra une continuité de service public et un arrêt automatique des anciens contrats à la prise d'effet des prochaines concessions.

La date prévisionnelle de démarrage de l'exploitation du futur contrat du bassin n°1 est envisagée pour le 1<sup>er</sup> septembre 2021 et le lancement de la procédure de mise en concurrence du réseau de bassin n°2 est prévu pour mars 2021.

## **6.2.3 Nouvelles mobilités**

### **Plan vélo du Val d'Oise**

Le nombre de déplacements à vélo a augmenté de 30 % entre 2010 et 2018 en Île-de-France. Après un investissement important pour le vélo loisirs, les élus du Département ont adopté, le 20 décembre 2019, le Plan vélo du Val d'Oise pour poursuivre cette dynamique en encourageant les déplacements du quotidien.

Il s'articule autour de 4 objectifs :

- mailler le département d'itinéraires cyclables ;
- développer des services à destination des cyclistes (stationnement, ateliers de réparation, ...)
- développer la pratique du vélo des agents du Département ;
- promouvoir l'usage du vélo comme moyen de transport du quotidien.

Pour la mise en œuvre du Plan vélo, le Département agira de trois manières :

- en tant que maître d'ouvrage sur son réseau de voiries départementales et dans les collèges ;
- en tant que partenaire financier : une subvention à hauteur de 20 % pouvant être apportée aux projets d'investissement des communes et intercommunalités dans le cadre du dispositif d'aide aux communes ;
- en tant que facilitateur : l'objectif du plan vélo étant d'assurer la complémentarité entre les projets des territoires, entre différents maîtres d'ouvrage et gestionnaires de voirie.

Le premier programme d'actions sous maîtrise d'ouvrage du Département a été approuvé par le Conseil départemental du 29 mai 2020. Déclinant les 4 objectifs du plan vélo, il prévoit notamment la réalisation d'aménagements cyclables pour un montant de plus de 17 M€ entre 2020-2022 et permet de solliciter des subventions au titre du plan vélo régional.

Ce programme d'actions a d'ores et déjà permis de solliciter des subventions au titre du plan vélo régional pour 6 projets de réalisation d'itinéraires cyclables, et d'engager des premiers travaux, notamment sur les axes suivants :

- RD10 entre Villiers-le-Bel et Bouqueval : aménagement d'un itinéraire cyclable entre le giratoire d'accès à la décharge de la Routière de l'Est Parisien et le giratoire de la déviation de la RD370 ;
- Parmain : création d'une liaison cyclable de l'allée des peupliers au collège Les Coutures ;
- RD 14 entre Pierrelaye et Saint-Ouen-l'Aumône : création d'une piste cyclable entre la sortie de Pierrelaye et le nouveau quartier de "Liesse II" à Saint-Ouen-l'Aumône.

Parallèlement à ces premières réalisations, le Département mène des études pour poursuivre le développement du maillage cyclable du Val d'Oise. Le plan vélo identifie notamment plusieurs grandes liaisons entre les pôles majeurs du département. Une étude sur ces liaisons a été initiée, en partenariat avec l'ensemble des parties prenantes (collectivités, associations) pour définir les itinéraires les plus adaptés. Les services du Département lancent également une étude sur le secteur de la gare d'Ermont-Eaubonne, ainsi que sur la RD909 et l'axe perpendiculaire qui est la RD928, visant à améliorer les conditions de circulation, non seulement des vélos, mais aussi des trottinettes et « gyropodes » qui se rabattent quotidiennement sur le pôle gare en heures de pointe.

En tant que financeur, pour favoriser la cyclabilité du territoire valdoisien, le Département a également attribué des subventions, dans le cadre des aides aux communes, à quatre projets en faveur du vélo (aménagement d'itinéraires cyclables et mise en place de jalonnement). Ces projets ont été déposés par la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise et la Communauté d'agglomération du Val Parisis.

Enfin, afin d'encourager la pratique du vélo pour les agents du Département (objectif 3 du Plan vélo), un pool de Vélo à assistance électrique (VAE) est en cours d'installation. Les vélos pourront être utilisés pour les déplacements professionnels des agents mais également pour leurs déplacements domicile-travail afin de tester ce moyen de déplacement (et encourager ainsi un possible report modal de la voiture vers le vélo pour des distances inférieures à 10 km). Des arceaux vélos ont également été installés sur le site du Campus.

#### Pistes cyclables temporaires

La crise de la Covid-19 a eu des conséquences sur le développement de la pratique du vélo du quotidien. L'État et les collectivités ont choisi de faciliter la pratique du cyclisme afin de permettre aux citoyens de respecter les mesures de distanciation sociale. Cette démarche est centrée sur la mise en place d'un réseau cohérent de voies cyclables temporaires et modulables.

Dans le cadre du déconfinement, sous l'égide du préfet de Région et de la Région Île-de-France, le Département a travaillé sur l'aménagement d'itinéraires cyclables provisoires. Le Département a réalisé près de 4 km en aménagements temporaires sur la RD14 entre Saint-Ouen-l'Aumône et Pontoise. Ces aménagements se connectent au réseau existant et aux itinéraires provisoires réalisés par la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise. L'objectif est de favoriser le report modal en facilitant les déplacements à vélo.

Des campagnes de comptage et enquêtes de circulation ont été menées afin de réaliser un bilan qualitatif et quantitatif du fonctionnement de ces aménagements et de déterminer les conditions de pérennisation. La réalisation de ces itinéraires provisoires a permis de tester l'opportunité d'un aménagement définitif, et participe ainsi au Plan vélo.

Un Comité de pilotage à l'échelle de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise ayant pour objet la réalisation d'aménagements permanents est en cours de mise en place.

## RER vélo

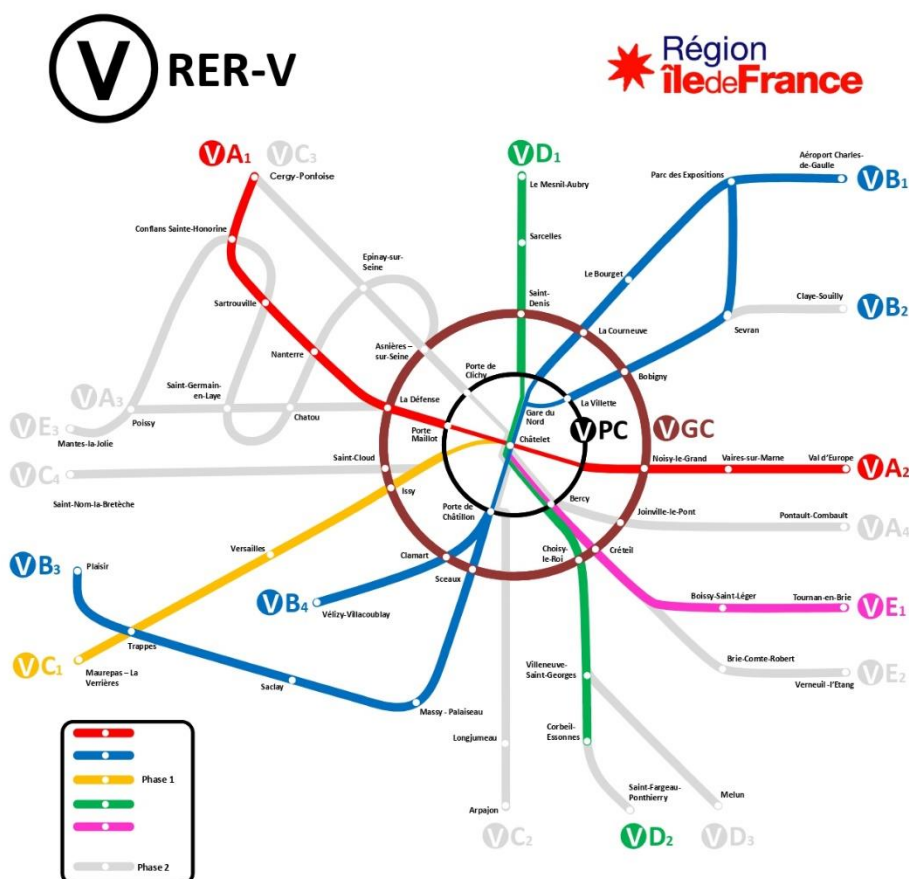
Le Département participe également au projet de RER Vélo, piloté par la Région Île-de-France. Ce projet est une initiative lancée par les associations du Collectif Vélo Île-de-France. Il consiste en la réalisation d'un réseau cyclable à haut niveau de service, pour répondre aux enjeux de saturation des routes et transports en commun en Île-de-France. 650 km de pistes cyclables ont vocation à être aménagées selon un cahier des charges co-construit avec les associations du Collectif Vélo IDF. Une première phase est prévu d'ici 2025, puis une seconde avec pour horizon 2030.

Le Val d'Oise est concerné par deux itinéraires de phase 1 :

- A1 entre Paris – La Défense – Cergy-Pontoise (via les Yvelines) ;
- D1 entre Paris – Saint-Denis – Sarcelles – Le Mesnil-Aubry.

La Région Île-de-France soutient et financera ces projets qui resteront sous la maîtrise d'ouvrage des collectivités en charge des voiries concernées par les trajets identifiés.

Des réunions réunissant les maîtres d'ouvrages concernés par les axes identifiés seront organisées par la Région Île-de-France courant 2021.



Le réseau du RER vélo. Source – Collectif Vélo Île-de-France

**7.1 Maternelles et élémentaires**

*Ecole primaire : 1 groupe scolaire qui regroupe maternelle et élémentaire avec une seule direction*

<b>Communes</b>	<b>Nombre d'écoles maternelles</b>	<b>Nombre d'élèves en maternelle 2019-2020</b>	<b>Nombre d'écoles élémentaires</b>	<b>Nombre d'élèves du CP au CM2 2019-2020</b>	<b>Nombre d'écoles primaires</b>
Aincourt	-	0	0	0	1
Ambleville	-	0	1	16	0
Amenucourt	-	0	0	0	0
Arthies	-	0	1	39	0
Avernes	-	0	0	0	1
Banthelu	-	0	0	0	0
Bray-et-Lû	-	0	0	0	1
Buhy	-	0	1	21	0
La Chapelle-en-Vexin	-	0	1	42	0
Charmont	-	0	0	0	0
Chaussy	-	0	0	0	1
Chérence	-	0	0	0	0
Cléry-en-Vexin	-	0	0	0	1
Condécourt	-	0	0	0	1
Courdimanche	-	0	0	0	3
Frémainville	-	0	0	0	1
Genainville	-	0	0	0	1
Guiry-en-Vexin	-	0	0	0	0
Haute-Isle	-	0	0	0	0
Hodent	1	20	0	0	0
Longuesse	-	0	0	0	1
Magny-en-Vexin	2	183	3	381	0
Maudétour-en-Vexin	-	0	0	0	0
Menucourt	2	243	3	485	0
Montreuil-sur-Epte	-	0	0	0	1
Omerville	-	0	1	14	0
La Roche-Guyon	-	0	0	0	1
Sagy	-	0	0	0	1
Saint-Clair-sur-Epte	-	0	0	0	1
Saint-Cyr-en-Arthies	-	0	1	26	0
Saint-Gervais	-	0	0	0	1
Seraincourt	-	0	0	0	1
Théméricourt	-	0	0	0	0
Vauréal	2	229	2	467	6
Vétheuil	-	0	0	0	1
Vienne-en-Arthies	1	23	0	0	0

Vigny	-	0	0	0	1
Villers-en-Arthies	-	0	1	47	0
Wy-dit-Joli-Village	-	0	1	21	0

Source : DSDEN 95 / Service des statistiques et de la prospective, année scolaire 2019-2020

## 7.2 Collèges

<b>Enseignement secondaire</b>	7 collèges	3 547 collégiens
--------------------------------	------------	------------------

Communes	Collège	Effectifs Collège 2020/2021	Evolution du nb d'élèves depuis 2017	Nb de demi-pensionnaires 2020/2021	Evolution depuis 2017	DDF 2021 notifiée	Année de raccordement à la fibre
<b>Bray-et-Lû</b>	Rosa-Bonheur	336	+ 14,68 %	276	+ 11,74 %	45 041,00 €	
<b>Courdimanche</b>	Sainte-Apolline	708	+ 19,20 %	394	+ 3,14 %	63 392,50 €	2016
<b>Magny-en-Vexin</b>	Claude-Monet	494	+ 5,55 %	347	+ 2,06 %	57 178,00 €	2018
<b>Menucourt</b>	Francia Eisenbach-Haveland	502	+ 6,59 %	350	- 5,66 %	49 197,00 €	2017
<b>Vauréal</b>	La Bussie	598	+ 15,67 %	275	+ 3,77 %	69 501,00 €	2016
<b>Vauréal</b>	Les Toupets	421	- 8,08 %	140	- 29,65 %	64 987,00 €	2017
<b>Vigny</b>	Roland-Vasseur	488	- 2,79 %	481	- 3,41 %	39 403,00 €	2017

## 7.3 Actions éducatives

Actions éducatives sur l'année scolaire 2019/2020 :

Communes	Collège	Intitulé de l'action	Direction pilote	Niveau scolaire	Nombre d'élèves
<b>Bray-et-Lû</b>	Rosa-Bonheur	<b>Appels à Projets</b> <u>Appel à projet Art et culture</u> : ➤ Projet « "On envahit les murs !" »	DEC	6 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup>	96 élèves
		<b>Climat scolaire</b> ➤ Théâtre interactif : prévention du harcèlement	DEC	5 <sup>e</sup>	75
<b>Courdimanche</b>	Sainte-Apolline	<b>Appels à Projets</b> <u>Appel à projet Les valeurs de l'Olympisme</u> : ➤ Projet « JOURNEE DU HANDICAP 2020 »	DEC	4 <sup>e</sup>	175

		<u>Appel à projet Art et culture</u> : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Projet « Je suis ma voix. »</li> </ul>	DEC	6 <sup>e</sup>	61
<b>Magny-en-Vexin</b>	Claude-Monet	<b>Appels à Projets</b> <u>Appel à projet Art et culture</u> : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Projet « Moi, les écrans et le monde. »</li> <li>➤ Projet « Croq' Lecture »</li> </ul>	DEC	Tout niveau	50
			DEC	Tout niveau	496
<b>Menucourt</b>	Frانيا Eisenbach-Haveland	<b>Appels à Projets</b> <u>Appel à projet Art et culture</u> : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Projet « Une petite histoire de l'opéra, découvrir l'opéra par le jazz et le chant. »</li> <li>➤ Projet « Vitrail : L'art et la technique »</li> </ul> <b>Culture*</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Maison du docteur Gachet - Sur les pas de Van Gogh et des impressionnistes</li> </ul>	DEC	6 <sup>e</sup>	110
			DEC	5 <sup>e</sup>	130
			DAC	6 <sup>e</sup>	28
<b>Vauréal</b>	La Bussie	<b>Appels à Projets</b> <u>Appel à projet Art et culture</u> : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Projet « Le théâtre et les arts : reflets de la société. »</li> </ul>	DEC	Tout niveau	78
<b>Vauréal</b>	Les Toupets	<b>Appels à Projets</b> <u>Appel à projet Art et culture</u> : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Projet « heavy chorale. »</li> </ul> <b>Culture*</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Artiste au collège - Résidences artistiques et culturelles</li> </ul> <b>Lien collégiens – monde professionnel</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Bourse de stage collégiens en entreprise</li> </ul> <b>Sciences et nouvelles technologies</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Sciences et industrie au féminin – Elles bougent</li> </ul>	DEC	6 <sup>e</sup>	27
			DAC		
			DEC	3 <sup>e</sup>	2
			DJPS/DEC	3 <sup>e</sup>	30

<b>Vigny</b>	Roland-Vasseur	<b>Appels à Projets</b>			
		<u>Appel à projet Les valeurs de l'Olympisme :</u>			
		➤ Projet « L'handicap dans le sport »	DEC	6 <sup>e</sup>	140
		<u>Appel à projet Art et culture :</u>			
		➤ Projet « Les animaux ont la parole. »	DEC	6 <sup>e</sup>	79
		➤ Projet « Oeuvre In Situ dans le jardin du collège »	DEC	4 <sup>e</sup>	81
		<b>Jeux Olympiques et Paralympiques 2024</b>			
		➤ Des « Classes olympiques Sciences et Sport »	DEC	3 <sup>e</sup>	26
		<b>Climat scolaire</b>			
		➤ Ateliers Savoir dire non - Une action à destination des filles – ARPE	DAC/DEC	4 <sup>e</sup>	15
			DAC	5 <sup>e</sup>	35
		<b>Culture*</b>			
		➤ La Passerelle, de la fouille à l'exposition - Musée Archéologique du Val d'Oise			
<b>Prévention du décrochage scolaire</b>					
➤ Accompagnements personnalisés d'élèves	DEC	4 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup>	1		
➤ Atelier semi-collectifs de remobilisation	DEC	4 <sup>e</sup>	30		
<b>Lien collégiens – monde professionnel</b>					
➤ Pack Collèges-Entreprises	DEC	3 <sup>e</sup>	1		
➤ Bourse de stage collégiens en entreprise	DEC	3 <sup>e</sup>	15		
<b>Enseignement supérieur</b>					
➤ A la découverte de Sciences-Po Saint-Germain en Laye	DJPS/DE C	3 <sup>e</sup>	15 élèves		
<b>Sciences et nouvelles technologies</b>					



		➤ Sciences et industrie au féminin			
--	--	------------------------------------	--	--	--

## 7.4 Lycées

Communes	Lycées	Nombre d'élèves 2019-2020
Vauréal	Camille Claudel	1377

Source : DSDEN 95 / Service des statistiques et de la prospective, année scolaire 2019-2020



## 8- CULTURE – LOISIRS

Le canton se caractérise par une disparité importante entre la ville de Vauréal – membre de différents réseaux départementaux (Combo 95, Ecrans VO) et 38 communes rurales appartenant aux deux communautés de communes (CC) Vexin-Centre et Vexin Val-de-Seine. Il s'ensuit une certaine attractivité culturelle vers les structures emblématiques de l'agglomération de Cergy-Pontoise. Néanmoins, ces dernières, et notamment Points communs et le festival Baroque mènent des projets dans ce canton, en collaboration avec le Département, le Parc Naturel Régional du Vexin Français (PNRVF) et la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Île-de-France (DRAC IDF).

L'offre culturelle qui émane de ce territoire rural est avant tout menée à l'échelle municipale, toutefois, la CC Vexin-Centre est membre du Conservatoire du Vexin (Syndicat mixte) qui touche de nombreuses communes. Il est à l'étude que la CC Vexin-Val de Seine en devienne membre et une antenne pourrait être installée à La Roche-Guyon. Le Château de cette commune, Etablissement Public de Coopération Culturelle (EPCC), s'est d'ailleurs positionné dans ce sens. Il est l'un des acteurs culturels et touristiques emblématiques du canton, au même titre que les deux sites départementaux : Musée archéologique de Guiry-en-Vexin MADVO et Musée de l'Outil à Wy-dit-Joli-Village.

On sent une volonté de la part de la CC Vexin-Centre de s'emparer de la compétence culturelle, comme l'indique sa présence au sein du Laboratoire d'Usages, Culture, Art et Société (LUCAS) Val d'Oise, déclinaison d'une recherche-action nationale sur les coopérations culturelles entre départements et intercommunalités sous l'égide du Ministère de la Culture et des Assemblées des Départements et des Communautés de France. Elle soutient financièrement l'association Ciné-rural qui propose du cinéma itinérant dans certaines communes, dont Magny-en-Vexin.

Aucune des 15 bibliothèques n'est intercommunale, elles sont toutes municipales (9) ou associatives (6), avec une présence importante de bénévoles.

Il faut souligner néanmoins l'existence du Conservatoire du Vexin qui est une première base intercommunale sur laquelle s'appuyer pour éventuellement développer d'autres projets artistiques, à l'avenir. Le PNRVF affirme progressivement la volonté d'être un partenaire incontournable des projets artistiques et culturels de son territoire d'implantation. Depuis 2018, il s'engage aux côtés de la DRAC IDF et du Département dans des projets artistiques au long cours avec les habitants.

L'ensemble des structures culturelles et, en conséquence, les associations artistiques, éducatives, sociales, les techniciens indépendants qu'elles sollicitent ou emploient, pâtissent durement de la crise sanitaire. Elles ont pourtant su être au rendez-vous pour la mise en place des consignes sanitaires et s'adapter aux horaires de la période de couvre-feu. Les reports de projets (diffusions, actions culturelles, etc.) prévus à l'automne, en raison de la première période de confinement, ayant fait l'objet de nouveaux reports ou annulations, il est difficile d'en évaluer les conséquences à ce jour. Il en est de même pour les conséquences sur les ressources propres (billetterie, ventes, etc.). Le bilan ne pourra être réalisé qu'en 2021. Dans ce contexte, le Département a voté un Fonds de soutien exceptionnel qui a permis de soutenir l'EPCC de la Roche Guyon et le Conservatoire du Vexin respectivement pour un montant 31 000 € au titre du strict entretien du monument et de 19 175 €.

## 8.1 Parcs et Jardins

(Néant)

## 8.2 Cinémas

1 - Festival "Image par Image" dédié au cinéma d'animation : ateliers, goûters au ciné, rencontres, projections scolaires au cinéma l'Antarès de Vauréal, à la salle des fêtes de Magny-en-Vexin et à Courdimanche. Subvention de 76 000 € à l'association "Écrans VO", dont 40 000 euros environ sont dédiés à cette manifestation.

2 - Tournages de films : émission "Échappées belle"s : L'Ile-de-France, de village en village à La Roche-Guyon, deux épisodes de l'émission "Silence ça pousse" à Cléry-en-Vexin et au jardin du musée de l'Outil, à Wy-dit-Joli-Village.

Pour l'année 2020, la Direction de l'Action culturelle a accompagné une quinzaine de tournages représentant environ 150 jours cumulés (sans compter la série "Les Mystères de l'amour" entièrement réalisée dans le VO, entre Cergy et Bezons). Soit environ 350 jours de tournage cumulés en comptant "Les Mystères de l'amour". Une activité en baisse, due aux conditions sanitaires, mais qui a continué pendant l'automne 2020, malgré le second confinement.

Les retombées économiques sont évaluées entre 700 000 € et 1,4 M€ pour le Val d'Oise, hors salaires, en prenant en compte les tarifs locatifs et les dépenses sur place.

3 – Pact en Vexin : la Direction de l'Action culturelle assure la programmation des films diffusés par l'association sur l'ensemble du Vexin français, notamment dans le canton de Saint-Ouen-l'Aumône, pour une quinzaine de projections par an. Il s'agit à chaque fois de films en partie tournés sur ce territoire. Sans incidence financière.

4 - Cinéma itinérant : une réflexion autour du cinéma itinérant est menée en partenariat avec la Région Ile-de-France et l'association Ecrans VO. Actuellement, des projections sont proposées par l'association Ciné-Rural 60 à Magny-en-Vexin.

## 8.3 Spectacle Vivant

### Lieu de diffusion :

#### **VAUREAL**

En 2019, le Forum a fêté ses 25 ans. La structure est portée par la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Un FORUM II doit voir le jour en 2021.

Labels : "Scène conventionnée lieu de Musiques Actuelles" avec la DRAC et "Permanence artistique et culturelle" avec la Région pour 2018-2021. Fréquentation 2019 : 14 500 personnes.

Les grands axes du projet sont la diffusion, la création et l'accompagnement, l'action culturelle. Les objectifs généraux sont : contribuer à la diversité culturelle par une démarche artistique innovante (croiser les disciplines : arts visuels et musique par exemple), agir pour l'émancipation, la formation et l'éducation des publics, participer au développement culturel du territoire.

Le Forum a reçu une subvention départementale de 14 400 € en 2020 pour deux projets, dans le cadre de l'appel à projets des lieux du spectacle vivant à rayonnement local.

### Festivals et réseaux départementaux :

#### **VAUREAL**

Le Forum, qui adhère au Combo 95, est membre du festival « Jazz au fil de l'Oise », et partenaire de l'Université et du CRR (Conservatoire à rayonnement régional) de Cergy-Pontoise.

Le festival « Jazz au fil de l'Oise » a reçu une subvention départementale de 49 000 € en 2020, dont 10000 € fléchés sur l'anniversaire du Festival. Ce festival s'attache à amener le public vers le jazz et les

musiques improvisées, dans ses formes les plus variées, grâce à une programmation mêlant artistes internationaux et artistes émergents et une politique tarifaire attractive.

Il investit de petites communes, souvent éloignées du spectacle vivant, et valorise un genre musical peu représenté dans le Département, genre qui s'est ouvert sur les musiques du monde depuis quelques années.

L'association "Les compagnons d'Orphée" a reçu en 2020 une subvention de 5 220 € pour le Festival du Vexin. Celui-ci participe au rayonnement de la musique classique en milieu rural. Les concerts sont organisés dans les églises d'une vingtaine de communes des trois départements du Parc Naturel Régional (PNR) du Vexin Français (Val d'Oise, Eure et Oise), contribuant ainsi à la découverte du patrimoine. Le Val d'Oise accueille six concerts chaque année.

Pour l'édition 2020 de ses master classes au château de La Roche-Guyon et de ses concerts "Au village", l'association "Via Nova" a reçu une subvention de 4 080 €. Cette association organise des master classes avec des enseignants reconnus, à destination de jeunes musiciens de la scène internationale en voie de professionnalisation. Accessibles librement aux visiteurs, ces stages participent à l'animation du château. Les master classes sont complétées par des concerts dans les communes rurales environnantes. En raison de la crise sanitaire, l'édition 2020 est reportée au printemps 2021.

## 8.4 Musées

### Le Musée Archéologique du Val d'Oise (MADVO) – (Guiry-en-Vexin)

Le Musée archéologique du Val d'Oise (MADVO) est un Musée départemental situé à Guiry-en-Vexin, prenant la suite du musée associatif local créé en 1953 par le Centre de Recherche Archéologique du Vexin Français (CRAVF). Installé dans un nouveau bâtiment dédié, il présente depuis son ouverture au public en 1983 les collections archéologiques de l'ensemble du département du Val d'Oise depuis le paléolithique à nos jours. Il est l'unique musée archéologique départemental d'Ile-de-France. Il est également le seul musée à présenter de manière détaillée la géologie du bassin parisien, qui en fait une référence non seulement archéologique mais aussi géologique. Il est labellisé Musée de France depuis 2003. Ce musée est d'un intérêt majeur, reconnu par les scientifiques français et étrangers, pour la présentation de collections uniques provenant de sites gallo-romains exceptionnels tels que Genainville et Epiais-Rhus (accueil de colloques internationaux et d'étudiants d'universités européennes).

Il est par ailleurs chargé de la médiation et/ou de la valorisation de sites archéologiques importants du département (les *Vaux de la Celle* à Genainville, le *Camp de César* à Nucourt, le *Haut Tertre* à Taverny, l'allée couverte du *Bois de Morval* à Cléry-en-Vexin). Le musée propose une programmation dense (commue au Musée de l'Outil) adaptée à différents publics (ateliers, visites commentées, démonstrations, conférences, débats, représentations artistiques).

Le musée a présenté jusqu'au 20 septembre 2020, une exposition qui traitait des animaux dans l'Antiquité et de leur relation à l'humanité à travers des collections d'une Fondation privée en Suisse (Fondation Gandur pour l'art), appuyées par des outils et expériences ludiques adaptés aux plus jeunes, empruntés à l'Archéolab de Pully en Suisse. Pour compléter cette exposition, le musée participait au dispositif « Culture près de chez vous » en empruntant trois œuvres originales (issues du « Catalogue des désirs ») auprès de trois musées nationaux (le Louvre, le musée du Quai Branly, le Museum d'Histoire Naturelle). L'accès à cette exposition a été particulièrement impacté par la crise sanitaire, avec près de 3 mois de fermeture au public au printemps et un réaménagement de l'espace à la réouverture pour empêcher l'accès aux outils ludiques à manipuler. Depuis le 17 octobre 2020, le musée présente une nouvelle exposition autour des parures en verre d'époque gauloise, intitulée "Bling-bling, les Gaulois ?", empruntée au MuséoParc Alésia. Mais à nouveau, après 2 semaines d'ouverture au public, le musée a été impacté par une nouvelle fermeture dans le cadre du reconfinement.

Face à cette situation, l'équipe de médiation a mis à disposition dès début novembre 2020 ses ateliers, mallettes et outils pédagogiques à destination des écoles et collèges, pour permettre aux enseignants de disposer d'outils pédagogiques de qualité et compléter leur programme.

Le musée archéologique avait touché en 2018 et 2019 plus de 20 000 visiteurs. Pour rappel, la fréquentation a presque doublé en 5 ans entre 2013 et 2018, avec 88 % d'augmentation. Ce public se compose d'un peu plus de visiteurs individuels que de groupes. Les visiteurs individuels sont constitués essentiellement de familles, de randonneurs et de touristes, originaires aussi bien du Vexin que de l'ensemble du Val d'Oise (pour 50 % environ) et des départements limitrophes.

Cette année 2020, la fréquentation atteint 11 251 visiteurs au 31.10.2020. Les deux périodes de confinement ont impacté considérablement la fréquentation, notamment les scolaires, qui même hors confinement ont été en grande partie empêchés de se déplacer. Néanmoins, l'analyse statistique de la fréquentation des publics individuels sur les périodes de mois complets comparée à celle de 2019 sur les mêmes périodes, indique une croissance de 15 % à nouveau cette année, confirmant la tendance de hausse régulière de fréquentation des musées depuis 2013.

<b>Guiry-en-Vexin – Musée archéologique du Val d'Oise</b>	
Fréquentation 2020 (au 31.10.20)	11 251 visiteurs
Subvention DRAC IDF 2020	16 500 €

#### Le Musée de l'Outil – Collection Claude et Françoise Pigéard – (Wy-dit-Joli-Village)

En 2005, le Conseil général du Val d'Oise a acquis le Musée de l'Outil de Wy-dit-joli-village suite au décès de Claude Pigéard, son fondateur, en vue de pérenniser son œuvre et de la présenter au public. En 2011, après des travaux de restauration des bâtiments et des jardins et la mise en place d'une nouvelle muséographie, il accueille de nouveau les visiteurs.

Le Musée de l'Outil - collection Claude et Françoise Pigéard - constitue un ensemble ethnologique d'un intérêt majeur pour le Val d'Oise et participe à une logique de réseau culturel, éducatif et touristique avec le musée départemental d'archéologie, le Parc naturel régional du Vexin français et un ensemble de sites sur ce territoire. La particularité de l'agencement balnéaire gallo-romain (classé Monument historique en 1983), musée de l'Outil et jardin au sein de bâtiments du XVIIIème siècle, caractéristiques de l'architecture vernaculaire du Vexin français, organisés autour de l'ancien presbytère de la commune dit "presbytère de l'an II" fait toute la valeur historique et culturelle du site. Les jardins bénéficient du label Ecojardin depuis 2016, renouvelé en 2018, mais aussi celui de Patrimoine d'intérêt régional obtenu en 2018 et Jardin remarquable en 2019.

Chaque année, le Musée de l'Outil accueille pour sa saison culturelle un ou des artistes contemporains locaux, valorise leur création au sein du jardin et met en place une programmation dense proposant au public une large gamme d'ateliers, de démonstrations, de visites commentées ou de représentations artistiques.

La saison 2020 a ouvert ses portes à Sophie Verger et ses "Sculptures en liberté" du 1er mai au 1er novembre 2020. Comme pour le musée archéologique, cette exposition et la fréquentation ont été impactés par la situation sanitaire et les deux confinements.

La fréquentation 2019 du Musée de l'Outil était de 6 569 visiteurs. Pour rappel, elle a presque triplé en 5 ans entre 2013 et 2018 avec 148 % d'augmentation. Cette année 2020, la fréquentation atteint 3 126 visiteurs au 31.10.2020. Les deux périodes de confinement ont impacté considérablement la fréquentation. Néanmoins, l'analyse statistique de la fréquentation des publics individuels sur les périodes de mois complets comparée à celle de 2019 sur les mêmes périodes, indique une croissance de 10 % à nouveau cette année, confirmant la tendance de hausse régulière de fréquentation des musées depuis 2013.

<b>Wy-dit-Joli-Village – Musée de l'Outil – Collections Claude et Françoise Pigéard –</b>	
Fréquentation 2020 (au 31.10.20)	3 126 visiteurs

## 8.5 Etablissements d'enseignement artistique

### VAUREAL

École municipale de musique : subvention 2020 : 5 281 € pour l'aide à la structuration pédagogique. Nombre d'élèves : 353 en 2019/20. Cette école participe régulièrement aux projets départementaux « En scène ! » dont le but est de favoriser les pratiques collectives et la création. Elle se mobilise également dans le plan de formation départemental mené par la Direction de l'action culturelle et l'antenne Val d'Oise du Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT).

### VIGNY

Conservatoire à rayonnement intercommunal du Vexin (ancien Syndicat intercommunal de musique du Vexin et du Val de l'Oise – SIMVVO) : une subvention forfaitaire de 130 825 € a été votée en 2020, assortie d'une convention d'objectifs de trois ans. + 19 175 € dans le cadre du fonds de soutien. Nombre d'élèves : 459 en 2019/20.

Ce conservatoire constitue un atout singulier pour la culture dans le Vexin. Il offre un service d'enseignement artistique spécialisé unique sur ce territoire rural et touche un nombre important de familles. Il intervient également fortement dans les territoires dans les domaines scolaires, périscolaire et d'animation artistique. Sa structure est un syndicat mixte composé de 11 membres depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020 : la communauté de communes Vexin centre et les communes d'Ambleville, Arthies, Chaussy, Genainville, Magny-en-Vexin, Maudétour-en-Vexin, Omerville, Saint-Claire-sur-Epte, Saint-Gervais et Wy-dit-Joli-village, soit un territoire couvrant 34 communes. A terme, le syndicat espère obtenir l'adhésion de la communauté de communes Vexin Val de seine. Les cours se déroulent dans trois antennes situées à Magny-en-Vexin, Marines et Vigny. Une quatrième antenne est à l'étude dans le secteur de La Roche-Guyon. Suite au rattachement des anciennes antennes de Champagne-sur-Oise, Parmain et Presles au Conservatoire à rayonnement communal de Persan, le Département se montre attentif au recentrage de l'activité du Conservatoire du Vexin sur l'Ouest. L'objectif est de favoriser une nouvelle dynamique dans ce secteur, en conquérant de nouveaux publics. Le Département s'est engagé à soutenir financièrement le Conservatoire du Vexin dans la structuration de ses ressources pour accompagner cette nouvelle impulsion.

## 8.6 Bibliothèques

Ce canton compte 15 bibliothèques publiques dont 14 qui bénéficient des services de la Bibliothèque départementale (prêts de documents et d'outils d'animations, navette de réservation, subventions, formations, conseils et expertise de territoire...). 9 bibliothèques sont municipales et 6 sont associatives. 3 bibliothèques sont membres de RéVOdoc (le réseau documentaire du Val d'Oise). La bibliothèque associative de Genainville est hors réseau.

En 2020, 11 285 € au total leur ont été versés dans le cadre de l'Appel à projet de lecture publique (Circulaire d'application du Plan de développement de la lecture publique du Val d'Oise du 17 février 2012).

Les bibliothèques de Menucourt et Vauréal font partie du réseau de lecture publique de Cergy-Pontoise, coordonné par une équipe d'agents de la CACP, avec les services réseau suivants : carte unique, gratuité, navette documentaire, portail commun avec services et ressources numériques, base informatique commune, coopération et mutualisation de certaines actions culturelles.

<b>AVERNES</b>	
Statut	Bibliothèque municipale
Surface	70 m <sup>2</sup> (0,08 m <sup>2</sup> /habitant)
Nombre d'inscrits 2019	216 (25,17 % taux inscrits)
Ressources numériques	Non
Projets	Pas de projet
<b>Services BDVO</b>	
AP Fonctionnement 2020	1550 €
Membre RéVOdoc	Non
Nb de prêts de documents 2019	1018
Nb de prêts d'outils d'animation 2019	2 (outil numérique, pack mobilier)

Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2019	1
<b>BRAY-ET-LU</b>	
Statut	Bibliothèque municipale
Surface	60 m <sup>2</sup> (0,06 m <sup>2</sup> /habitant)
Nombre d'inscrits 2019	83 (8,70 % taux inscrits)
Ressources numériques	Non
Projets	Pas de projet
<b>Services BDVO</b>	
AP Fonctionnement 2020	200 €
Membre RéVOdoc	Non
Nb de prêts de documents 2019	3
Nb de prêts d'outils d'animation 2019	0
Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2019	0
<b>FREMAINVILLE</b>	
Statut	Bibliothèque municipale
Surface	45 m <sup>2</sup> (0,09 m <sup>2</sup> /habitant)
Nombre d'inscrits 2019	Fermeture en septembre 2019 en attendant nouveaux locaux
Ressources numériques	Non
Projets	Emménagement dans de nouveaux locaux
<b>Services BDVO</b>	
AP Fonctionnement 2020	Pas de demande
Membre RéVOdoc	Non
Nb de prêts de documents 2019	23
Nb de prêts d'outils d'animation 2019	0
Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2019	0
<b>LONGUESSE</b>	
Statut	Bibliothèque municipale
Surface	30 m <sup>2</sup> (0,05 m <sup>2</sup> /habitant)
Nombre d'inscrits 2019	89 (16,60 % taux inscrits)
Ressources numériques	Non
Projets	Pas de projet
<b>Services BDVO</b>	
AP Fonctionnement 2020	625 €
Membre RéVOdoc	Non
Nb de prêts de documents 2019	189
Nb de prêts d'outils d'animation 2019	0
Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2019	0
<b>MAGNY-EN-VEXIN</b>	
Statut	Bibliothèque municipale
Surface	188 m <sup>2</sup> (0,03 m <sup>2</sup> /habitant)
Nombre d'inscrits 2019	882 (15,88 % taux inscrits)
Ressources numériques	Europresse
Projets	Ouverture espace multi media ados
<b>Services BDVO</b>	
AP Fonctionnement 2020	Pas de demande
Membre RéVOdoc	Oui
Nb de prêts de documents 2019	1420
Nb de prêts d'outils d'animation 2019	2 (tapis de lecture, outil numérique)
Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2019	2
<b>MENUCOURT</b>	
Statut	Bibliothèque municipale
Surface	325 m <sup>2</sup> (0,06 m <sup>2</sup> /habitant)

Nombre d'inscrits 2019	633 (11,3 % taux inscrits)
Ressources numériques	Oui (sur le portail des bibliothèques de Cergy-Pontoise)
Projets	Pas de projet
<b>Services BDVO</b>	
AP Fonctionnement 2020	Pas de demande ; 9810 € projet réseau porté par l'intercommunalité
Membre RéVOdoc	Oui
Nb de prêts de documents 2019	2
Nb de prêts d'outils d'animation 2019	1 (exposition)
Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2019	0
<b>MONTREUIL-SUR-EPTE</b>	
Statut	Bibliothèque associative
Surface	20 m <sup>2</sup> (0,05 m <sup>2</sup> /habitant)
Nombre d'inscrits 2019	Non communiqué
Ressources numériques	Non
Projets	Pas de projet
<b>Services BDVO</b>	
AP Fonctionnement 2020	Pas de demande
Membre RéVOdoc	Non
Nb de prêts de documents 2019	206
Nb de prêts d'outils d'animation 2019	0
Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2019	0
<b>OMERVILLE</b>	
Statut	Bibliothèque associative
Surface	30 m <sup>2</sup> (0,09 m <sup>2</sup> /habitant)
Nombre d'inscrits 2019	103 (32,59 % taux inscrits)
Ressources numériques	Non
Projets	Pas de projet
<b>Services BDVO</b>	
AP Fonctionnement 2020	790 €
Membre RéVOdoc	Non
Nb de prêts de documents 2019	171
Nb de prêts d'outils d'animation 2019	1 (tapis de lecture)
Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2019	0
<b>SAGY</b>	
Statut	Bibliothèque municipale
Surface	15 m <sup>2</sup> (0,01 m <sup>2</sup> /habitant)
Nombre d'inscrits 2019	Non communiqué
Ressources numériques	Non
Projets	Pas de projet
<b>Services BDVO</b>	
AP Fonctionnement 2020	Pas de demande
Membre RéVOdoc	Non
Nb de prêts de documents 2019	81
Nb de prêts d'outils d'animation 2019	0
Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2019	0
<b>SAINT-CYR-EN-ARTHIES</b>	
Statut	Bibliothèque associative
Surface	35 m <sup>2</sup> (0,14 m <sup>2</sup> /habitant)
Nombre d'inscrits 2019	Non communiqué, ouverture fin 2019
Ressources numériques	Non
Projets	Pas de projet
<b>Services BDVO</b>	

AP Fonctionnement 2020	670 €
Membre RéVOdoc	Non
Nb de prêts de documents 2019	106
Nb de prêts d'outils d'animation 2019	0
Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2019	0
<b>SERAINCOURT</b>	
Statut	Bibliothèque associative
Surface	50 m <sup>2</sup> (0,04 m <sup>2</sup> /habitant)
Nombre d'inscrits 2019	157 (12,04 % taux inscrits)
Ressources numériques	Non
Projets	Pas de projet
<b>Services BDVO</b>	
AP Fonctionnement 2020	1950€
Membre RéVOdoc	Non
Nb de prêts de documents 2019	774
Nb de prêts d'outils d'animation 2019	0
Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2019	2
<b>THEMERICOURT</b>	
Statut	Bibliothèque municipale
Surface	54 m <sup>2</sup> (0,19 m <sup>2</sup> /habitant)
Nombre d'inscrits 2019	38 (13,06 % taux inscrits)
Ressources numériques	Non
Projets	Pas de projet
<b>Services BDVO</b>	
AP Fonctionnement 2020	400 €
Membre RéVOdoc	Non
Nb de prêts de documents 2019	1308
Nb de prêts d'outils d'animation 2019	0
Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2019	0
<b>VAUREAL</b>	
Statut	Bibliothèque municipale
Surface	1208 m <sup>2</sup> (0,07 m <sup>2</sup> /habitant)
Nombre d'inscrits 2019	3850 (23,7 % taux inscrits)
Ressources numériques	Oui (sur le portail des bibliothèques de Cergy-Pontoise)
Projets	Mise en place d'une artothèque
<b>Services BDVO</b>	
AP Fonctionnement 2020	3000 € ; 9810 € projet réseau porté par l'intercommunalité
Membre RéVOdoc	Oui
Nb de prêts de documents 2019	15
Nb de prêts d'outils d'animation 2019	2 (tapis de lecture)
Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2019	2
<b>VIGNY</b>	
Statut	Bibliothèque associative
Surface	54 m <sup>2</sup> (0,19 m <sup>2</sup> /habitant)
Nombre d'inscrits 2019	133 (12,29 % taux inscrits)
Ressources numériques	1 liseuse
Projets	Animation ludothèque avec association
<b>Services BDVO</b>	
AP Fonctionnement 2020	2100 €
Membre RéVOdoc	Non
Nb de prêts de documents 2019	768
Nb de prêts d'outils d'animation 2019	12 (tapis de lecture, exposition numérique)



Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2019	0
---	---

## 8.7 Archéologie

### BANTHELU

En novembre 2020, le SDAVO (Service Départemental d'Archéologie) a aidé et transmis des informations archéologiques pour la préparation d'une opération d'archéologie programmée du CRAVF (Centre de Recherches Archéologiques du Vexin Français, association).

### CHAUSSY

En mars 2020, le SDAVO (Service Départemental d'Archéologie) a aidé et transmis des informations archéologiques pour une opération d'archéologie programmée du CRAVF (Centre de Recherches Archéologiques du Vexin Français, association).

### GENAINVILLE

Une subvention de fonctionnement de 1 500 € a été attribuée en 2020 à l'Association Etudiante Valdoisienne d'Archéologie (AEVA) pour la fouille archéologique du site antique des Vaux-de-la-Celle.

### GUIRY-EN-VEXIN

La story map sur les mégalithes du Val d'Oise réalisée en juin 2020 (cf. VAURÉAL) valorise notamment l'allée couverte du Bois Couturier à Guiry-en-Vexin.

### VAUREAL

L'exposition « Drôles de pierres » a été présentée à la médiathèque pendant trois semaines. A cette occasion, une conférence a été donnée le 25 janvier 2020 auprès de 52 habitants.

A l'occasion des Journées européennes de l'archéologie, déclinées en juin 2020 sous un format numérique, le SDAVO (Service Départemental d'Archéologie) a réalisé en collaboration avec le pôle Systèmes d'Information Géographique (Direction des Systèmes d'Information) une story map sur les mégalithes du Val d'Oise. Celle-ci mettait notamment en lumière l'allée couverte du Cimetière des Anglais à Vauréal et les résultats de sa fouille en 2019.

Cette storymap a gagné le 1er prix du concours de storymaps à la Conférence SIG 2020 (Esri\*) parmi 19 autres storymaps en lice. Une storymap est une application qui permet de créer et de raconter un récit cartographique à l'aide d'une ou plusieurs cartes et en y associant différents supports médias pour créer une narration numérique et interactive.

## 8.8 Patrimoine et Ethnologie

(Néant)

## 8.9 Arts plastiques

(Néant)

## 8.10 Education artistique et culturelle

### COURDIMANCHE, MENU COURT, VAUREAL, VIGNY

#### “Collège au cinéma”

Depuis 1992, le Conseil départemental participe au dispositif national "Collège au cinéma". Ce dispositif a pour vocation d'apporter aux collégiens une éducation à l'image en découvrant trois films, un par trimestre scolaire, sur le grand écran d'une salle de cinéma partenaire.

Le Conseil départemental prend en charge le prix des places, pour un montant unitaire de 2,50 € sous forme de subventions versées aux exploitants de salles, au vu d'états justificatifs.

En 2019/2020, le collège Roland Vasseur de Vigny (137 inscrits – 267 entrées) s'est rendu au cinéma "Utopia Stella" de Saint-Ouen-l'Aumône, les collèges Sainte Apolline de Courdimanche (60 inscrits – 120 entrées), La Bussie de Vauréal (120 inscrits – 120 entrées) et La Taillette de Menucourt (54 inscrits – 114 entrées) se sont rendus au cinéma "L'Antarès" de Vauréal pour les deux premiers trimestres scolaires.

À ce titre, le cinéma "L'Antarès", statut municipal (3 salles), membre du réseau départemental de l'association "Écrans VO", a reçu 5 collèges pour le dispositif, pour un total de 427 collégiens inscrits, 722 entrées au cours des deux premiers trimestres scolaires pour une subvention accordée de 1 805 €.

En raison de la COVID 19, le Département a voté un fonds de soutien exceptionnel d'un montant global de 31 000 € en faveur des salles de cinéma privées ou associatives qui ont subi une baisse importante de leurs recettes d'exploitation, dont une subvention d'un montant de 8 000 € pour l'"Utopia Stella" de Saint-Ouen-l'Aumône. Il a aussi apporté un soutien aux cinémas qui n'ont pu organiser les projections du troisième trimestre, pour un montant total de 15 110 €, dont une subvention de 1 067,50 € à l'"Antarès" de Vauréal, en se basant sur le nombre de collégiens inscrits au dispositif.

### **MAGNY-EN-VEXIN**

Du 6 au 10 juillet, 20 jeunes ont été accueillis au collège et ont participé à un atelier Slam et musique sur le thème du conte en partenariat avec l'Association La Rucho et le festival d'Auvers-sur-Oise. La Direction des affaires culturelles d'Île-de-France (DRAC IDF) dans le cadre du dispositif "Un été culturel en Île-de-France" a soutenu le projet à hauteur de 3 110 €, les Directions de l'Action culturelle et de l'Éducation et des collèges du Département étaient en charge de la coordination du dispositif sur les collèges de Magny-en-Vexin, Saint-Exupéry d'Ermont, Les Coutures de Parmain et du Parc à Saint-Ouen-l'Aumône et de l'activité cirque au Summer Camp du CDFAS d'Eaubonne.

### **VAUREAL**

Une résidence « Artiste au collège », intitulée "La Médaille en chocolat", a eu lieu au collège Les Toupets avec l'artiste Hugo Beheregaray auprès d'une classe de 5<sup>ème</sup>. Le collège a invité l'artiste à mener un projet ayant comme point de départ un événement mondial majeur programmé en 2024 : les jeux olympiques. Le projet a été proposé par l'Abbaye de Maubuisson, centre d'art contemporain du Val d'Oise.

### **VIGNY**

Réalisation de 2 courts métrages "la frontière entre la fiction et la réalité" au Collège Roland Vasseur à Vigny. Participation des classes de 5<sup>ème</sup> B et D. 2 500 € versés à la Sté DING DONG PROD.

## **8.11 Territoires et action culturelle**

**1- En partenariat avec le CNFPT** (convention de collaboration publique signée annuellement), le Département met en place des formations à destination des directeurs de l'action culturelle afin qu'ils puissent recevoir des apports extérieurs et échanger entre eux sur les actions à mettre en œuvre pour une meilleure prise en compte des usagers (Vauréal).

### **2- Résidences artistiques en faveur du développement culturel du Vexin**

De décembre 2019 à avril 2021, un collectif de trois architectes et un réalisateur, La Matière-Gija, rencontre des habitants du Vexin et de Cergy-Pontoise, 40 personnes ou familles environ, pour échanger avec eux sur le paysage vu de leur fenêtre. Les captations sonores et les images réalisées feront l'objet d'une exposition. Leur ambition est de faire surgir des représentations du paysage qui relient celui, protégé, du Vexin et celui, urbain, peuplé, de Cergy-Pontoise. Comment s'expriment les ruptures, les continuités, les complémentarités de ces territoires par le paysage intime ?

Dans un même temps, un second collectif, La Poursuite, constitué de deux artistes paysagistes, a arpenté le territoire du Vexin pour aller à la rencontre des habitants. De fil en aiguille, plus de 50 personnes ou familles ont répondu à leur invitation. A partir de leurs paysages, de leurs lieux d'habitudes ou préférés, de captations d'images, de sons et d'histoires, des fables cinématographiques, réunies dans un film de 30 minutes environ, racontent leur paysage projeté à l'horizon 2037 (échéance de la prochaine Charte du Parc Naturel Régional du Vexin français (PNRVF). La restitution de ces travaux se tiendra, si la situation sanitaire le permet, les 17 et 18 avril 2021 à l'Abbaye de Maubuisson et dans différents lieux du Vexin (Foyers ruraux, salles des fêtes).

Ces actions, nommées résidences-mission, ont été initiées par le Département et la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Île-de-France (DRAC IDF) avec le PNRVF en 2018. Elles ont pour objectif de faciliter les partenariats entre artistes et acteurs du territoire, notamment pour favoriser la participation des habitants aux missions du PNRVF. Les collectifs sont choisis par appel à projet. Pour ces résidences-mission, le Département a reçu 25 000 € en 2019 de la DRAC IDF dans le cadre du Protocole d'accord

et a versé 25 000 € à chaque Collectif répartis sur 2019 (2x17 500 €=35 000 €) et 2020 (2x7 500 € = 15 000 €).

### **3- Laboratoire d'usages, culture, art et société (LUCAS) et Communauté de communes Vexin Centre**

Sous l'impulsion de la Fédération Arts Vivants et Départements, dont le Département est membre, le Ministère de la culture, l'Assemblée des Départements de France (ADF), l'Association des Communautés de France (AdCF), rejoints par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) ont souhaité faire émerger une vision claire, prospective et partagée des coopérations culturelles entre départements et intercommunalités. Pour cela, un laboratoire est constitué de chercheurs des universités de Montpellier et de Nanterre, du Bureau des possibles et de l'agence Villes Innovations, le LUCAS. Deux axes de travail lui sont confiés : une étude classique avec questionnaires, relayés par l'ADF et l'AdCF, pour capter le présent de ces coopérations et une expérimentation pour en imaginer l'avenir. Un appel à initiative est lancé pour trouver quatre territoires constitués d'un département associé à au moins deux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) prêts à se lancer dans l'expérimentation. Le Val d'Oise a été choisi, ainsi que la Nièvre, le Haut-Rhin et la Haute Loire.

Trente-quatre départements et soixante-neuf intercommunalités ont répondu au questionnaire.

Trois principaux constats ressortent de l'étude nationale : peu de coopérations (aller ensemble vers un même objectif) existent entre ces deux niveaux institutionnels dans le champ culturel, mais plutôt des collaborations (objectifs distincts pour une même action) ; les EPCI restent en majorité timides dans la mise en œuvre de politiques culturelles alors que les Départements restent actifs notamment dans le croisement de leurs politiques publiques (social/culture, éducation/culture, etc.) et développent des politiques innovantes ; les politiques culturelles semblent assez imperméables aux enjeux de transitions sociétales (écologiques, sociales, économiques, etc.).

Sur le Val d'Oise, un groupe projet a été constitué, composé de représentants des trois institutions partenaires (élus et techniciens) et de représentants de trois réseaux actifs sur les deux intercommunalités : les bibliothèques du Vexin, les foyers ruraux et les structures d'économie sociale et solidaire de Roissy-Pays de France. A partir d'une démarche de design de service, accompagnée par le LUCAS, des besoins ont été identifiés, des problématiques ont été formulées. Le 9 octobre 2020, un après-midi de construction de projets a été organisée au Département. Trente personnes ont été réunies, élus, techniciens, artistes venant de secteurs très variés (culturel, associatif, social, éducatif, numérique) en présence de chercheurs du LUCAS et de la Fédération. Les projets à construire, en réponse aux problématiques, devaient répondre à trois critères : avoir une dimension culturelle, susciter l'engagement de deux structures représentées, être réalisable dès 2021. Cinq pistes de projets sont nées de ce temps de travail. Trois remplissent les trois critères, deux proposent des méthodes d'approche pour inciter la contribution des habitants et l'autonomie des projets. Ces cinq pistes seront présentées aux trois partenaires institutionnels en janvier 2021 afin de définir une marche à suivre.

Les 10 et 11 décembre, un colloque national (en distanciel) a réuni 250 participants. Il a permis de mettre en regard les pistes de projets issues de méthodes d'intelligence collective sur les quatre territoires avec les constats de l'étude. Apparaissent de nouvelles formes de coopération possibles tenant compte des usagers et confiant à la culture un rôle de ferment d'initiatives. 5 000 € ont été versés par le Département à la Fédération Arts Vivants et Départements (accompagnement, formations, organisation des concertations entre les quatre territoires choisis) sur 2020.

#### **8.12 Conservation des antiquités et objets d'art**

(Néant)

#### **8.13 Site majeur départemental**

##### **LA-ROCHE-GUYON**

L'Etablissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) du Château de La Roche-Guyon a été créé par arrêté préfectoral du 19 décembre 2003, associant le Département, la commune de La Roche-Guyon, le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional (PNR) du Vexin français et l'Etat. Depuis janvier 2004, il est doté de moyens juridiques et financiers lui permettant de conduire son activité.

Le 1<sup>er</sup> mars 2004, l'association pour la sauvegarde et l'animation culturelle du château de la Roche-Guyon et de son domaine a rétrocédé le bail emphytéotique à l'EPCC, moyennant l'euro symbolique. De nouveaux statuts de l'EPCC ont été adoptés en novembre 2016 par les différents partenaires pour tenir compte des évolutions législatives et réglementaires intervenues depuis la création de l'EPCC et pour adapter sa gestion à la réalité de la vie artistique et culturelle du site. De plus, ces nouveaux statuts ont

permis d'intégrer une nouvelle personne publique, la Communauté de communes Vexin-Val de Seine et de renforcer le partenariat avec le Parc Naturel Régional du Vexin français.

Le Contrat de plan interrégional 2015-2020 Etat-Vallée de la Seine a inclus les travaux de sauvegarde du château de la Roche-Guyon dans ses projets prioritaires. Des études ont été menées par un cabinet d'architecte pour une mission de diagnostic sur la Terrasse des Chapelle et les mesures de conservation préventive du théâtre. Des désordres importants ont été constatés sur le plancher du donjon qui ont nécessité des travaux d'urgence.

L'entretien du potager-fruitier a été repris en octobre 2018 par un chantier d'insertion porté par l'association ACR/EQUALIS. Le Département a financé en 2020 ce chantier à hauteur d'une subvention de 69 100 € (34 450 € par la Direction de l'Action culturelle et 34 650 € par la Direction de la Vie sociale). Subvention de fonctionnement 2020 : 1 240 115 € dont 24 000 € fléchés sur le strict entretien du monument.

La subvention de strict entretien a bénéficié d'une aide exceptionnelle complémentaire de 31 000 € en 2020.

Subvention pour le programme d'investissement courant 2020 : 75 000 €.



## 9 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

### Indicateurs :

- taux de chômage du canton : 11% (13% en moyenne départementale)
- taux d'activité : 77% (75% en moyenne départementale)
- taux d'emploi: 34% (71% en moyenne départementale)
- revenu moyen des ménages: 31 998€ (27 923€ en moyenne départementale)

### **Tableau des potentiels financiers des communes/habitants**

<b>Communes</b>	<b>Potentiel financier 2020</b>	<b>Potentiel financier par habitants 2020</b>
Aincourt	639 043	675
Ambleville	336 653	835
Amenucourt	163 465	733
Arthies	237 761	820
Avernes	769 295	866
Banthelu	138 717	867
Bray-et-Lû	1 009 570	1 037
Buhy	272 093	800
La Chapelle-en-Vexin	229 143	670
Charmont	34 965	920
Chaussy	589 341	889
Chérence	161 256	960
Cléry-en-Vexin	341 294	720
Condécourt	429 960	765
Courdimanche	8 354 316	1 226
Frémainville	415 682	812
Genainville	459 068	804
Guiry-en-Vexin	174 039	1 055
Haut-Isle	294 815	936
Hodent	182 295	817
Longuesse	412 216	748
Magny-en-Vexin	5 539 573	964
Maudétour-en-Vexin	261 709	1 335
Menucourt	6 876 059	1 178
Montreuil-sur-Epte	332 009	735
Omerville	323 675	920
La Roche-Guyon	471 674	858
Sagy	892 961	774
Saint-Clair-sur-Epte	1 449 603	1 379
Saint-Cyr-en-Arthies	202 626	798
Saint-Gervais	758 660	794
Seraincourt	1 250 827	939
Théméricourt	307 776	1 009
Vauréal	21 073 745	1 263
Vétheuil	889 290	932
Vienne-en-Arthies	402 756	862
Vigny	1 289 055	1 149
Villers-en-Arthies	442 422	794
Wy-dit-Joli-Village	315 754	872

Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise	264 193 851	1 284
Communauté de communes Vexin Val de Seine	16 137 936	919
Communauté de communes Vexin Centre	23 595 081	923

## 9.1 Activité économique

### Les projets économiques en cours

#### Courdimanche

Le projet d'implantation d'un programme de résidences de tourisme, imaginé sur le site de l'ancien Parc de Loisirs Mirapolis, est actuellement à la recherche d'investisseurs.

#### Vigny

Cette commune propose la création prochainement de 1.500 m<sup>2</sup> d'ateliers locatifs, et un programme de surface de co-working est envisagé.

#### Les parcs d'activités économiques

Commune	Nom du site	Surface SIG (ha)	Reste à commercialiser
GENAINVILLE	ZAE	0,963	
HODENT	ZA	1,830	
MAGNY-EN-VEXIN	Demi-lune	26,647	
MAGNY-EN-VEXIN	Sévépi	1,492	
MAGNY-EN-VEXIN	ZA Les Aulnaies	12,667	
MAGNY-EN-VEXIN	Emprises Industrielles-ZA	6,479	
MAGNY-EN-VEXIN	ZA du Bois d'Arthieul	3,517	
SERAINCOURT	Le Gaillonnet	3,885	
VIGNY	Chemin de Vernon	10,302	
VIGNY	La Croix Jacquobot	4,920	
VIGNY	ZA du Bord Haut de Vigny	2,906	

Source : Institut Paris Région - CEEVO

#### Les entreprises importantes du canton

Nom	Adresse	Commune	Personnel	Naf 2008	Activité
VM Building Solutions	2 Grande Rue	Bray et Lu	180	2443Z	Zinc laminé en feuilles et bobines
MDS Service	8 rue de la Croix Jacquobot	Vigny	126	8121Z	Nettoyage Industriel
Hygiène Maintenance	12 Chemin de Dalibray	Seraincourt	100	8121Z	Nettoyage Industriel
UNIROUTE	Rue des Aulnaies	MAGNY-EN-VEXIN	80	4941A	Transporteur de voitures

Source : CEEVO

## 9.2 Fonds européens

La **Communauté d'agglomération de Cergy Pontoise** a été sélectionnée par la Région Île-de-France pour gérer un **dispositif « ITI » (Investissements territoriaux intégrés) de financements européens**.

Ce dispositif spécifique permet de développer sur le territoire de l'agglomération un programme d'opérations articulées autour d'une stratégie territoriale. Il permet notamment de financer des projets d'aménagement du territoire, de développement durable, d'insertion sociale et professionnelle, d'éducation et de formation, de lutte contre les discriminations et des projets dans le domaine du numérique, etc.

La dotation allouée à l'ITI de la CACP s'élève à **6,39 M€**, dont : 4,68 M€ en investissement (FEDER) et 1,71 M€ en fonctionnement (FSE).

A ce jour :

- **l'enveloppe FEDER** (investissement) est programmée à hauteur de 95 %.
- **l'enveloppe FSE** est programmée à hauteur de 93 %.

A titre d'illustration, ci-après une liste non-exhaustive des projets déjà programmés dans le cadre de l'ITI sur le territoire de Cergy :

- Création de La Turbine – Cergy
- Implantation d'un fablab (Labboite – Cergy)
- Des projets de rénovation du bâti résidentiel à Osny et à Pontoise
- Des projets d'insertion sociale et professionnelle portés par les associations du territoire
- Des projets d'inclusion et de formations visant à réduire les discriminations également portés par des associations

A ce jour, un total de 20 projets dont 14 projets FSE et 6 en FEDER ont été programmés.





## 10 - TOURISME

Le Conseil départemental a adopté une stratégie touristique pour la période 2017-2022 visant à appuyer l'émergence de destinations touristiques cohérentes sur le territoire, nommés archipels d'attractivité touristique (carte ci-dessous).

Sur chacun des archipels l'objectif est de parvenir à la définition puis à la mise en œuvre d'un plan d'action partagé répondants aux priorités, sur des cibles de clientèles identifiées.

La stratégie touristique du Département, qui a été menée dans un contexte de large concertation des acteurs touristiques du Val d'Oise a permis d'identifier des positionnements clientèle/produits au niveau de chaque archipel.



Sur l'archipel du Vexin les positionnements sont les suivants :

- Clientèle francilienne, familiale en excursion et courts séjours avec un enjeu de maximiser la consommation touristique sur le territoire : Positionnement sur le slow tourisme et l'itinérance (randonnée pédestre, cyclo, équestre).
- Clientèle internationale fluviale (La Roche-Guyon)

### **Soutien à un projet lauréat des Trophées de l'Innovation édition 2020**

Le projet du Comité Régional Handisport pour le compte du Comité départemental visant à développer l'offre de randonnées et de découvertes des espaces naturels pour les personnes en situation de handicap (catégorie consolidation). Ce projet consiste en l'acquisition de 2 fauteuils tout terrain mono-roue pour les personnes dont le handicap ne permet pas la pratique de la randonnée. Ces fauteuils adaptés sont prévus pour tout type de handicap et toutes catégories de terrains.

**Projet soutenu à hauteur de 1 506,60 € soit 22 % des dépenses éligibles.**





## 11 - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

### 11.1 Le Parc Naturel Régional (PNR)

Situé sur les deux départements du Val d'Oise et des Yvelines, le Parc Naturel Régional (PNR) du Vexin français s'étend sur près de la moitié du territoire départemental avec 78 communes valdoisiennes.

Toutes les villes du canton de Vauréal sont adhérentes au PNR Vexin à l'exception de Courdimanche, Menucourt et Vauréal. Cependant la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise étant adhérente, ces trois villes ont le statut de villes-porte.

Depuis 2018, le Conseil régional d'Ile de France est signataire d'un contrat de Parc de trois ans, tripartite avec l'Etat et le PNR. Il prend à sa charge la participation financière qu'apportaient les départements au fonctionnement des syndicats mixtes d'aménagement et de gestion du Parc et à leurs programmes d'actions.

Cependant, considérant la nécessité d'assurer des actions spécifiques et de proximité sur le territoire valdoisien du PNR du Vexin français qui n'entreraient pas dans les priorités régionales, le Parc et le Conseil départemental du Val d'Oise se sont engagés dans une convention de partenariat et de financement bilatérale renouvelée chaque année depuis 2018.

Une subvention départementale de 100 000 € en crédits de fonctionnement a été votée lors de l'assemblée départementale du 28 février 2020.

Actions retenues	Crédits spécifiques Fonctionnement
Actions éducatives 2019 -2020 en direction des collèges du Val d'Oise	15 000 €
Organisation d'événements autour du vélo 2020	10 000 €
Présentation de l'exposition "partie de campagne"	20 000 €
Elaboration de guides ou fiches de conseil sur les aménagements et la qualité paysagère	25 000 €
Routes des paysages du Vexin	15 000 €
Valorisation des chartes paysagères "Observatoire des paysages"	15 000 €
<b>Total</b>	<b>100 000 €</b>

Dans le contexte de la crise sanitaire, certains projets ont dû être annulés mais les financements ont permis de réaliser des actions dans le cadre des vacances apprenantes, notamment pour une partie des fonds initialement prévus pour les actions éducatives et les événements vélos (sorties vélos familiales durant l'été).

Certaines actions ont été néanmoins menées : la poursuite de l'étude de mise en valeur de l'Atlas des Paysages du Val d'Oise et des chartes paysagères, le démarrage de fiches conseils sur les aménagements des espaces publics et l'achat du matériel pédagogique pour l'exposition « une partie de campagne », reportée en 2021. Le financement du matériel pédagogique de cette action ayant été revue

à la baisse au vu du contexte sanitaire, des fonds ont été alloués aux maisons du parc pour l'achat de matériel. Seule une opération n'aura pas pu être lancée, la route des paysages du Vexin.

La révision de la Charte a été lancée en 2018 sur le périmètre actuel auquel s'ajoutent huit communes des Yvelines situées au sud du PNR, dans la vallée de la Seine (Bennecourt, Limetz Villez, Hardricourt, Moisson, Méricourt, Mousseaux, Rolleboise, Freneuse).

Le bilan et le diagnostic de la charte actuelle ont été réalisés sur l'année 2019. En 2020, le travail sur la rédaction de la nouvelle charte a été engagé et a permis d'établir quatre défis à inscrire dans la nouvelle charte :

- Défi n°1 : renforcer le vivre et le faire vivre ensemble pour un territoire de projets partagés.
- Défi n°2: protéger et restaurer le vivant et préserver les patrimoines.
- Défi n°3: promouvoir la sobriété et la résilience face au changement et dans un contexte de transition écologique.
- Défi 4 : assurer le développement d'un territoire dynamique, attractif et relié.

Malgré la crise sanitaire, la concertation avec la population et le travail avec les partenaires du PNR s'est poursuivi toute l'année.

## 11.2 Documents d'urbanisme

**Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de Cergy-Pontoise** a été mis en révision en 2016.

**Plan Local d'Urbanisme (PLU) :**

PLU approuvé depuis 2015	PLU approuvé en 2020	PLU en cours de révision	PLU en phase d'approbation
Vauréal Seraincourt Wy-dit-Joli-Village Amenucourt Charmont Chaussy Chérence Montreuil sur Epte Sagy Théméricourt Genainville	Guiry-en-Vexin Ambleville Frémenville Longuesse La Roche Guyon Avernes-Gadancourt	Gadancourt Arthies	Aincourt

## 11.3 Grands projets en cours ou prévus :

**Aincourt** : réhabilitation du Sanatorium en logements de standing par un promoteur spécialisé dans le rachat de bien classé ou inscrit monuments historiques. Projet en attente de la révision du PLU pour pouvoir être réalisé, l'arrêt a été délibéré en octobre 2020.

**Saint-Cyr-en-Arthies** : éco hameau du Champ Foulon. Aménagement d'un écoquartier rural d'une vingtaine d'habitations en mode participatif avec la population. Le permis de construire a été déposé en 2020. Le projet sera réalisé en auto-entrepreneariat.

Maîtrise d'ouvrage : commune et PNR Vexin français, convention avec l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France (EPFIF)

**Courdimanche** : Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) du Bois d'Aton : 8,5 hectares. Réalisation de 250 logements en éco-quartier. 2 opérations d'habitat participatif d'une dizaine de logements. Les premières livraisons ont été effectuées en 2017 et continuent en 2019 et 2020.

**Menucourt** : ZAC de la Pièce d'Alçon : éco-quartier sur 7,5 ha pour la réalisation de 340 logements. Les premières livraisons ont été effectuées en 2016. L'opération de 70 logements sociaux de Val d'Oise Habitat a été lauréate du palmarès de la construction durable en Val d'Oise en 2019. En 2020, le quartier est quasiment achevé.

Grands projets à enjeu en cours ou prévus

### L'Axe Seine

Depuis 2016, l'association des Départements de l'Axe Seine (ADAS\*) qui rassemble le Val d'Oise, les Hauts-de-Seine, les Yvelines, l'Eure, la Seine-Maritime et le Calvados a la volonté d'inscrire ces territoires dans le développement du Grand Paris et de contribuer au travers de leurs compétences au développement de l'Axe Seine. L'association mène depuis sa création des réflexions et actions dans les domaines du tourisme et de l'identité de l'Axe Seine :

- **La Seine à Vélo** : cette véloroute entre Paris – Le Havre – Honfleur et Deauville traverse le Val d'Oise sur deux sections situées entre La Roche-Guyon et Vétheuil (8,7 km – sous maîtrise d'ouvrage du CD95) et entre Herblay-sur-Seine et Corneilles-en-Parisis (7,4 km).

Le Département a réalisé l'intégralité du jalonnement de ces sections valdoisiennes durant l'été 2020. La maîtrise d'ouvrage de la section située entre Herblay-sur-Seine et Corneilles-en-Parisis est portée par la Communauté d'agglomération du Val Parisis (déléguée au Syndicat mixte Seine et Oise) et les Communes concernées et fait actuellement l'objet d'études. Le Département sera sollicité pour participer au financement de cette section. Le tracé de cette véloroute entre les communes de la Roche-Guyon, Haute Isle et Vétheuil est encore à l'étude en raison de contraintes techniques importantes sur cette partie.

Le lancement grand public de cet itinéraire à l'échelle interdépartementale est prévu le 23 mai 2021. Les services du Département travaillent actuellement à l'organisation de ce lancement, en coopération avec les communautés de communes et les communes traversées par la véloroute. Le Département de l'Eure pilote ce projet et un comité d'itinéraire a été créé en 2017 avec les différents maîtres d'ouvrage.

- L'organisation d'un événementiel dédié "**Fête en Seine**" : Cette manifestation festive interdépartementale bisannuelle a pour ambition de faire (re)découvrir au grand public les richesses du fleuve et de ses abords. Deux éditions ont été organisées en 2017 et 2019. De nombreuses animations (sport, culture, nature) à destination de tous les publics, ont été proposées dans deux "spots" du territoire, réunissant cinq communes riveraines de la Seine :
  - Vétheuil/Haute-Isle/La Roche-Guyon
  - La Frette-sur-Seine/Herblay-sur-Seine

Compte tenu du contexte sanitaire, les membres de l'ADAS ont décidé de reporter à 2022 la date de la prochaine édition de Fête en Seine.

- La valorisation du **tourisme fluvial** sur l'Axe Seine :  
Depuis sa création, l'ADAS intervient dans le domaine du tourisme fluvial, levier majeur pour le rayonnement de la Vallée de Seine à l'international et opportunité pour le développement touristique des territoires traversés. En février 2020, pour la première fois, l'association des Départements de l'Axe Seine (ADAS) et ses partenaires territoriaux se sont rendus collectivement aux RNTF (à Auxerre) avec un stand commun et des outils de promotion développés pour l'occasion. La présence de la « Destination Vallée de Seine » aux RNTF 2020 fut une réussite et cette première participation collective remarquée par les professionnels et organisateurs. Dans ce contexte et dans l'objectif de donner toujours plus de visibilité à la destination fluviale et fluvestre Vallée Seine auprès des opérateurs nationaux et internationaux, l'Axe Seine se portera candidat pour accueillir la prochaine édition des RNTF qui se déroulera en novembre 2022.
- Les **œuvres de crue** : ce projet porté par l'ADAS ambitionne d'implanter dans la Seine ou sur ses berges, des œuvres d'art référentes des crues du fleuve.

Les objectifs définis pour ce projet sont triples :

- Territorial : partager un récit, offrant ainsi la possibilité inédite de créer une identité commune à l'Axe Seine et de conduire collectivement cette initiative qui prendra en compte le contexte paysager et environnemental,
- Artistique : créer un parcours autour d'une ambition culturelle forte. Les œuvres porteront le récit commun évoqué plus haut et la dimension culturelle constituera un levier d'attractivité de la destination Axe Seine,
- Pédagogique : communiquer sur les inondations de manière positive afin d'entretenir une mémoire locale du risque.

Le projet artistique s'inscrit dans une démarche collective multi-sites. Il est prévu que cinq œuvres au minimum soient créées (une ou plus par Département). Des œuvres d'ores-et-déjà projetées en Seine-Maritime et dans l'Eure, dans le cadre d'un projet complémentaire porté par l'association de recherche sur le ruissellement, l'érosion et l'aménagement du sol (AREAS), seront intégrées au parcours commun. Le lieu d'implantation de l'œuvre valdoisienne est actuellement à l'étude.

Un concours collectif sera lancé en 2021 afin de désigner les artistes.

\* Marie-Christine Cavecchi est présidente de l'Association des Départements de l'Axe Seine depuis septembre 2019.



## 13 – JEUNESSE / PREVENTION ET SECURITE

### 13.1 EVA (Entrée dans la Vie Active) :

Créé par délibération n° 8-04 du Conseil départemental du 11 juillet 2011, le dispositif EVA vise à favoriser l'accès à l'emploi des jeunes valdoisiens de moins de 26 ans (ou de moins de 27 ans s'ils ont effectué au moins six mois de service civique, de sapeur-pompier volontaire ou six mois dans la réserve de la gendarmerie ou de l'armée), en leur apportant une aide financière (pouvant aller jusqu'à 1 500 €) dans le cadre de la réalisation de leur projet professionnel, via notamment le financement d'une formation, du permis de conduire ou encore d'une aide à la création d'activité ou au logement.

Au 31 décembre 2020, 4 120 jeunes ont bénéficié d'une aide EVA (dont 269 en 2020).

Communes	2020
Aincourt	0
Aménu-court	0
Arthies	0
Bray-Et-Lu	0
Chaussy	0
Cléry en Vexin	0
Condécourt	0
Courdimanche	0
Frémainville	0
La Chapelle en Vexin	1
Magny En Vexin	1
Menucourt	4
Omerville	0
Sagy	0
Saint Clair Sur Epte	0
Saint Gervais	0
Seraincourt	0
Théméricourt	0
Vauréal	1
Vétheuil	0
Vigny	0
Villers-en-Arthies	0
Wy-Dit-Joli-Village	0
<b>TOTAL</b>	<b>7</b>

### 13.2 Prévention spécialisée

Communes	Associations (en toutes lettres)	Territoires	Nombre de jeunes accompagnés en 2019
Vauréal	LA SAUVEGARDE	La Bussie, les Toupets et le quartier de la Côte des carrières de la commune de Jouy-le- Moutier	163

### 13.3 Sécurité

Le Conseil départemental conduit une politique volontariste en matière de sécurité et de prévention de la délinquance afin de répondre aux besoins des valdoisiens. Dans ce cadre, il apporte un soutien financier aux mairies et Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) pour leurs projets de sécurisation de territoire et aux acteurs associatifs engagés notamment sur les thématiques de l'aide aux victimes, de l'accès au droit et de la prévention de la récidive.

Accès au droit et Aide aux victimes	Pour 2020
Subvention au Conseil Département d'Accès aux Droits (CDAD) : Permanences au sein des maisons de la justice et du droit (Argenteuil, Ermont, Sarcelles, Gonesse, Persan, Villiers Le Bel, Cergy) et point d'accès au droit (Pontoise et Marines)	23 750 €
Association Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles – Centre d'Information Départemental pour le Droit et l'Aide aux Victimes (CIDFF-CIDAV): Permanences d'informations, Évaluation Téléphone Grave Danger (TGD)	108 875 €
Prévention de la récidive	
Soutien aux associations de chantiers collectifs de Travaux d'intérêt Général (TIG) :	
- CPCV : partenariat avec l'office national des forêts Est et Nord du Département	30 000 €
Soutien aux aménagements de peine et autres actions :	
- La Sauvegarde - permis MAVO (Maison d'Arrêt du Val d'Oise)	5 000 €
- ESPERER 95 (groupe de responsabilisation des hommes auteurs de violences conjugales)	8 000 €



## 14 - SPORTS

### 14.1 Athlètes de haut niveau sous contrat habitant le canton et disciplines :

4 athlètes soutenus (baseball et golf) - Bourse entre 750 € et 1 800 €.

### 14.2 Manifestations organisées en 2020

Pas de manifestations organisées en raison de la crise sanitaire liée à la COVID 19.





## 15 – PATRIMOINE DEPARTEMENTAL

La DGP assure la mise en œuvre de la politique du Conseil départemental en matière de construction, de maintenance et d'entretien patrimonial des bâtiments. Elle a également la charge du fonctionnement des biens immeubles, notamment occupés par les différents services départementaux (paiement des fluides, taxes, assurances, gestion des baux, conventions et marchés...). Enfin elle assure les acquisitions et cessions foncières pour l'ensemble des directions.

Les travaux de maintenance ainsi recensés par collègue, l'ont été au titre de la programmation 2020.

Par ailleurs, en 2020 un diagnostic immobilier des 110 collèges publics valdoisiens et de 45 bâtiments départementaux a été élaboré, sur cette base, plusieurs scénarios budgétaires d'entretien et de maintenance de ces bâtiments seront établis.

Enfin, dans le cadre de la loi Grenelle 2, qui a rendu obligatoire la surveillance périodique de la Qualité de l'Air Intérieur (QAI) notamment dans les établissements d'enseignement du 2ème degré, une première campagne d'évaluation des moyens d'aération des bâtiments a été menée. Elle sera suivie en 2021 par une campagne de mesures de polluants par un organisme accrédité.

Commune	Collège	Montant des travaux réalisés	Nature des travaux
Bray-et-Lû	Rosa-Bonheur	58 479 €	Dont principalement passage du gaz citerne au gaz de ville ; reprise de couvertures et de menuiseries ; révision de portes ; ainsi que divers travaux sur chambre froide
Courdimanche	Sainte-Apolline	167 112 €	Dont travaux de mise en œuvre de panneaux acoustiques ; remplacement de l'alarme intrusion ; travaux et mise en conformité d'installations électriques et d'éclairage ; reprise d'étanchéité ; fournitures et pose de matériels de cuisine ; travaux sur portes extérieures ; ainsi que divers travaux de mise en conformité
Magny-en-Vexin	Claude-Monet	347 992 €	Dont travaux de gros œuvre en cuisine ; agrandissement de la salle de réunion ; doublage salle techno ; remplacement sonnerie ; réfection cour ; travaux sur mur d'enceinte ; travaux sur SSI ; réfection des éclairages cuisine ; rénovation sol de circulations ; travaux sur faux-plafonds et garde-corps ; travaux sur radiateurs ; reprise d'étanchéité ; ainsi que divers travaux de plomberie
Menucourt	Frania Eisenbach Haverland	463 486 €	Dont remplacement de menuiserie ; réfection de sols ; travaux de cuisine ; interventions sur installations électriques et mise en conformité ; travaux sur installations de cuisine ; rénovation de peintures ; travaux sur radiateurs ; travaux sur éclairages ; pose de garde-corps loge ; travaux en toiture (étanchéité, tourelle d'extraction) ; ainsi que divers travaux de maçonnerie
Vauréal	La Bussie	197 204 €	Dont réfection complète du CDI ; travaux sur sanitaires garçons ; mise en conformité ascenseur ; remplacement de radiateurs ; travaux sur terrasses logements ; remplacement bain-marie ; travaux sur local serveur ; rénovation éclairages ; et divers travaux de mise en conformité et de maçonnerie
Vauréal	Les Toupets	285 129 €	Dont travaux sur installations électriques et de modernisation des éclairages ; entretien des espaces verts ; remplacement matériels de cuisine ; travaux sur faux-plafonds ; réfection des stores ; pose de faïence et peinture dans les circulations ; travaux en toiture ; ainsi que divers travaux de plomberie
Vigny	Roland-Vasseur	133 627 €	Dont travaux sur la sécurité : remplacement du SSI et de caméras, amélioration de la vidéo surveillance ; travaux sur alarme intrusion ; entretien des espaces verts ; remplacement de la sonnerie de fin de cours ; isolation acoustique salle de musique ; ainsi que divers travaux de mise en sécurité
TOTAL CANTON		1 653 029 €	



## 16 - AIDE AUX COMMUNES

### 16.1 Subventions accordées en 2020 dans le cadre du Guide des Aides :

Communes	Nature de l'opération	Dispositif du Guide	Date du vote	Montant subvention en €
Magny-en-Vexin	Aménagement de sécurité de la rue des Tourelles jusqu'à l'école Jean Moulin	ARCC Ecole - Aide aux routes communales et communautaires	06/01/2020	40 000
Chaussy	Travaux de mise en sécurité du terrain de jeux à l'école communale	Fonds scolaire	02/03/2020	5 693
Vétheuil	Création d'un cabinet médical	Lutte contre la désertification médicale	24/04/2020	108 159
Saint-Cyr-en-Arthies	Contrat COR pour 3 opérations : - réaménagement de la rue du Parc (63 600 €) - réaménagement de la rue du Coteau (23 400 €) - réaménagement de l'Allée des Tilleuls (24 000 €)	CoR - Contrat rural	04/05/2020	111 000
Haute-Isle	Avenant 1 au contrat COR pour modifier une opération, pour un montant inférieur de subvention	CoR - Contrat rural	04/05/2020	-15 973
Montreuil-sur-Epte	Réfection des voies communales : rue du Ruisseau, Chemin Nivard, et impasse des trois Marolles	ARCC Voirie - Aide aux routes communales et communautaires	08/06/2020	30 500
Bray-et-Lu	Assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'actualisation du schéma directeur d'assainissement	Dépollution des eaux - Assainissement collectif	08/06/2020	10 400
Courdimanche	Acquisition d'un véhicule Dacia Duster	Soutien au développement de polices municipales ou intercommunales	29/06/2020	4 000
Guiry-en-Vexin	Restauration du calvaire et de l'emmarchement latéral Sud de l'église Saint Nicolas	Monuments historiques classés ou inscrits et orgues classées ou inscrites	29/06/2020	1 889
Courdimanche	Aides à la vidéo-protection pour 13 caméras pour assurer les équipements sportifs	Aide à la vidéo protection	14/09/2020	4 573
La Roche-Guyon	Etudes de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de la première tranche de travaux du Schéma Directeur d'assainissement	Restauration et valorisation de chemins de randonnée (inscrit au PDIPR)	14/09/2020	13 164
La Roche-Guyon	Restauration du Monuments aux morts	Restauration et mise en valeur du patrimoine historique communal non protégé	14/09/2020	1 397
Hodent	Remplacement de la fontaine, du lavabo adulte et des séparateurs WC de l'école maternelle communale	Fonds scolaire	05/10/2020	1 666
Courdimanche	Travaux de réhabilitation des écoles de la Louvière et des Croizettes	Fonds scolaire	05/10/2020	7 067
Sagy	Réfection du bâtiment scolaire	Fonds scolaire	05/10/2020	15 199
Vauréal	Remplacement du revêtement des sols de la partie maternelle du groupe scolaire de la Siaule	Ecoles, groupes scolaires et demi-pension (rénovation/restructuration)	05/10/2020	18 126

Sagy	Aménagement d'une boucherie - charcuterie	Développement de l'économie par la revitalisation des commerces de proximité et de leur environnement	05/10/2020	10 100
Bantheleu	Etude de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de la nouvelle station d'épuration et la réhabilitation du réseau d'eaux usées	Dépollution des eaux - Assainissement collectif	02/11/2020	20 743
Villers-en-Arthies	Travaux de réfection et de réhabilitation de la voirie route de Chérence	ARCC Voirie - Aide aux routes communales et communautaires	07/12/2020	40 045
<b>Total du canton</b>				<b>427 750 €</b>

### 16.2 Demandes de subventions en cours d'instruction dans le cadre du Guide des Aides :

Date réception de la demande	Commune	Nature de l'opération
17/11/2020	Guiry en Vexin	Restauration de l'église (restauration de la Sacristie, l'intérieur de l'église, le soubassement et Baie nord)
17/11/2020	Vigny	Travaux de voirie au titre de l'ARCC Voirie (réfection de l'impasse Cardinale, de l'allée du Bois Ribot et de la Sente Fontaine aux Malades)
25/01/2021	Vétheuil	Contrat rural pour l'aménagement et l'embellissement de la place de la mairie

### 16.3 Projets de contrats ruraux/ d'aménagement régional :

Les communes suivantes ont un projet de contrat rural (COR):

- Buhy
- Chérence
- La Roche-Guyon
- Sagy
- Théméricourt
- Vétheuil (vote prévu le 12 avril 2021)

Les communes de Courdimanche, Menucourt et Vauréal ont un projet de Contrat d'Aménagement Régional (CAR).

### 16.4 Activités d'ingénierie

Afin d'accompagner les projets des collectivités, le Département a mis en place une plateforme d'ingénierie territoriale. Ce portail permet l'échange et le partage d'information, offre l'accès aux savoir-faire, compétences et services de conseil du Département et de nos principaux partenaires (PNR, CAUE, SAFER,...).

Cet outil facilite la mise en relation avec nos services et nos partenaires, les échanges et permet aussi de pré-qualifier les demandes d'aides. De plus, il associe l'ensemble des intervenants utiles à la mise en œuvre de vos opérations.

La plateforme se compose d'un espace public accessible à tous, et d'un espace privé réservé à chacune des collectivités du territoire est donc avant tout un outil d'accompagnement des communes dans la réalisation de leurs projets.

### **Un appui personnalisé pour les communes**

Les communes, sur leur espace privé, peuvent ainsi échanger autour de leur projet avec les déléguées territoriales et les autres participants au projet (service du Conseil départemental, partenaires, etc). Au travers de cette plateforme, nous mettons ainsi à disposition documentation spécialisée, informations et conseils.

### **En évolution constante**

En 2020, afin d'être toujours plus accessible et proche des communes, plusieurs fonctionnalités ont fait l'objet de développements et seront effectifs dès février 2021 :

- L'ouverture de la plateforme à toutes les communes du Val d'Oise.

Afin d'accompagner au mieux toutes les collectivités dans la réalisation de leurs projets, la partie réservée de la plateforme, jusque-là uniquement ouverte aux communes de moins de 5000 habitants est désormais disponible à toutes les communes du département.

- La création d'un espace documentaire privé

Accessible par son tableau de bord, chaque collectivité dispose désormais d'un espace privé supplémentaire permettant ainsi l'échange (avec le Conseil départemental) de documents de manière sécurisée

### **Données de fréquentations de la plateforme**

#### **Données générales**

**28** actualités publiées

**127** projets ajoutés ou modifiés

**17 024** pages vues

**6978** sessions

**266** comptes élus

#### **Les dix documents les plus téléchargés de la plateforme**

<b>Nom du document</b>	<b>Nombre de téléchargements</b>
Guide des aides (toutes versions)	647
Dispositions générales du guide des aides	171
Taux de pondération (hors ARCC)	124
Taux de pondération ARCC	117
Guide le déconfinement de A à Z	57
Carte du réseau PDIPR	32
Fiche guide des aides COR	31
Appel à projets pollinisateurs sauvages	30
Fiche guide des aides infrastructure favorisant l'usage du vélo	22
Fiche guide des aides CAR	21

#### **Les dix thématiques les plus consultées**

<b>Thématique</b>	<b>Nombre de consultations</b>
Urbanisme	37
Environnement	33
Achat et marchés publics	30
Archives	29
Transports	27
Scolaire et jeunesse	26

Culture	25
Voirie	24
Solidarité et santé	18
Commerces	16

**Nombres de communes connectées en 2020 par canton**

Canton	Nombre de communes connectées en 2020	Nombre de communes du canton	Nombre de communes du canton de plus de 5000 habitants
Saint Ouen L'Aumône	4	12	4

Seules les communes de – de 5 000 habitants disposaient d'un compte de connexion privé en 2020.

Pour toute demande relative à la plateforme (utilisation, connexion, information), une seule adresse : [aideauxcommunes@valdoise.fr](mailto:aideauxcommunes@valdoise.fr) ou au Pôle aide aux Communes : 01 34 25 10 75.

## **LISTE DES ANNEXES**

Annexe 1 : Liste des communes et population

Annexe 2 : Carte des sites déconcentrés (centre de dépistage et de soin, centres de PMI, antennes de service social...), des collèges et des établissements à caractère social (ESSMS)

Annexe 3 : Cartographie des forêts et des ENS

Annexe 4 : Point sur les infrastructures routières

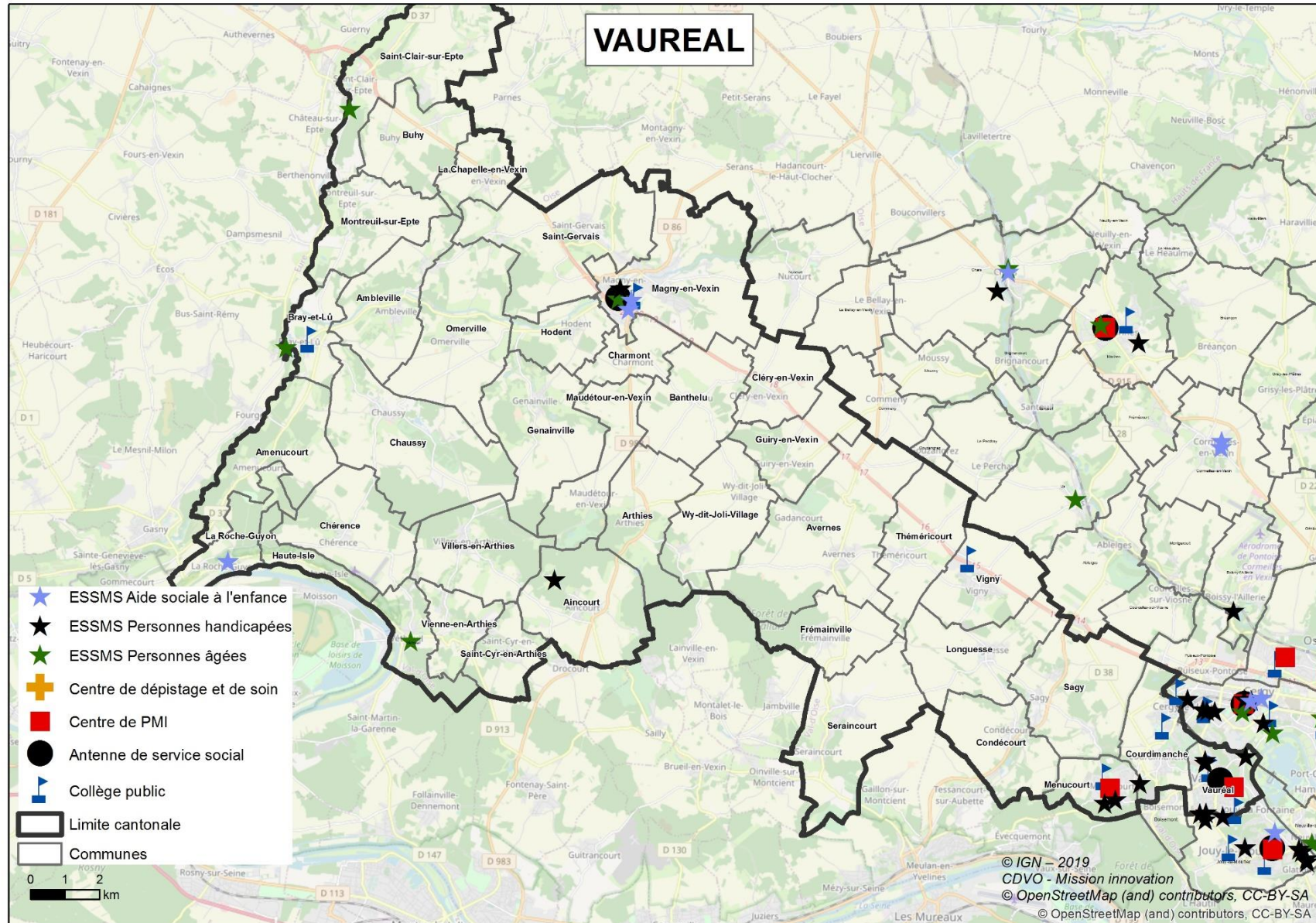
Annexe 5 : Périmètre des futures DSP des réseaux de bus

### Annexe 1 - Liste des communes et population

Communes	Population (DGF 2020)	Communes	Population (DGF 2020)
Aincourt	947	Sagy	1 154
Ambleville	403	Saint-Clair-sur-Epte	1 051
Amenucourt	223	Saint-Cyr-en-Arthies	254
Arthies	290	Saint-Gervais	955
Avernes	888	Seraincourt	1 332
Bantheu	160	Théméricourt	305
Bray-et-Lû	974	Vauréal	16 691
Buhy	340	Vétheuil	954
Charmont	38	Vienne-en-Arthies	467
Chaussy	663	Vigny	1 122
Chérence	168	Villers-en-Arthies	557
Cléry-en-Vexin	474	Wy-dit-Joli-Village	362
Condécourt	562	Magny-en-Vexin	5 744
Courdimanche	6 816	Maudétour-en-Vexin	196
Frémainville	512	Menucourt	5 835
Genainville	571	Montreuil-sur-Epte	452
Guiry-en-Vexin	165	Omerville	352
Haute-Isle	315	Sagy	1 154
Hodent	223	Saint-Clair-sur-Epte	1 051
La Chapelle-en-Vexin	342	Saint-Cyr-en-Arthies	254
La Roche-Guyon	550	Saint-Gervais	955
Longuesse	551	Seraincourt	1 332
Magny-en-Vexin	5 744	Théméricourt	305
Maudétour-en-Vexin	196	Vauréal	16 691
Menucourt	5 835	Vétheuil	954
Montreuil-sur-Epte	452	Vienne-en-Arthies	467
Omerville	352		

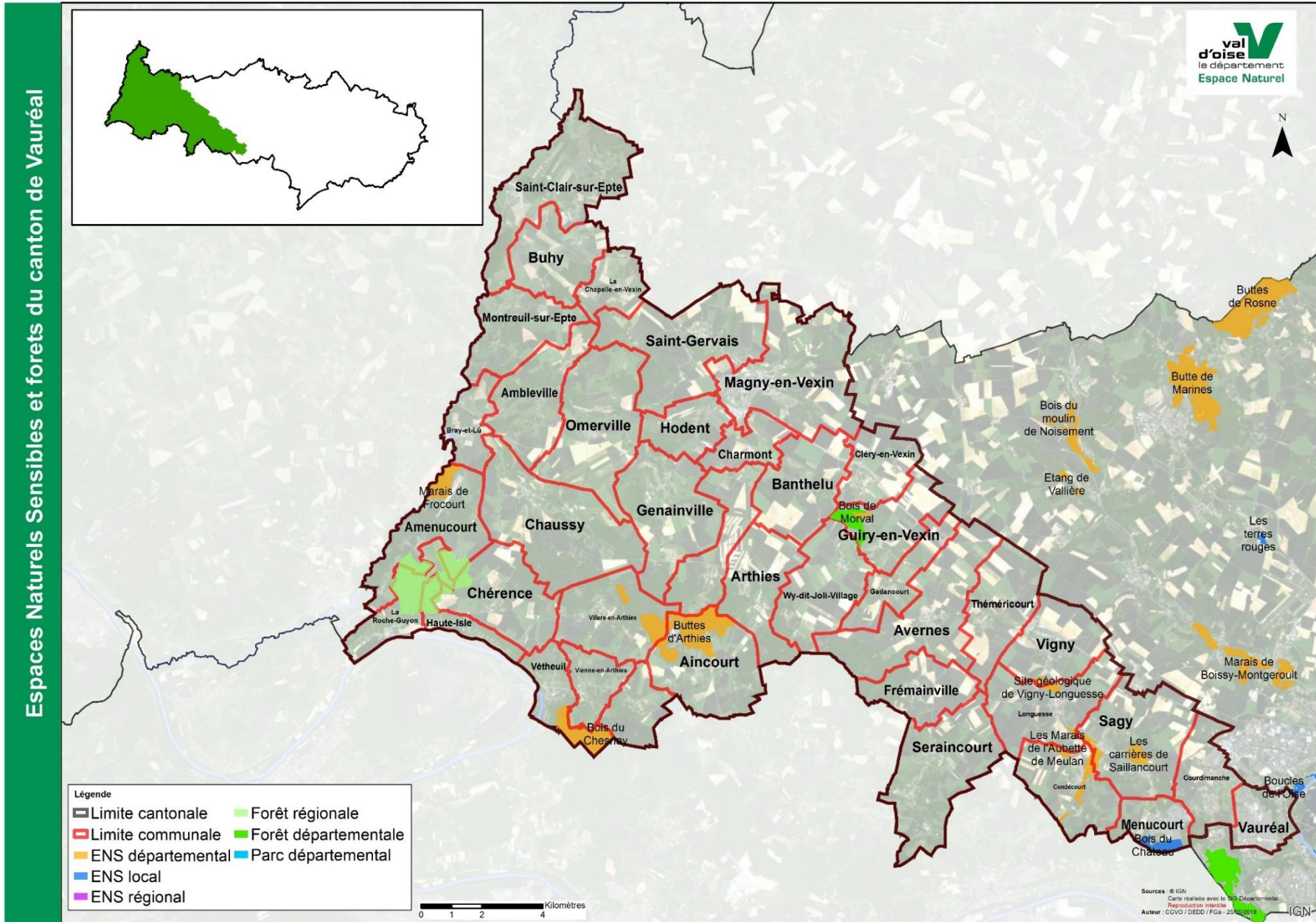


**Annexe 2 - Carte des sites déconcentrés, des collèges et des établissements à caractère social (ESSMS)**



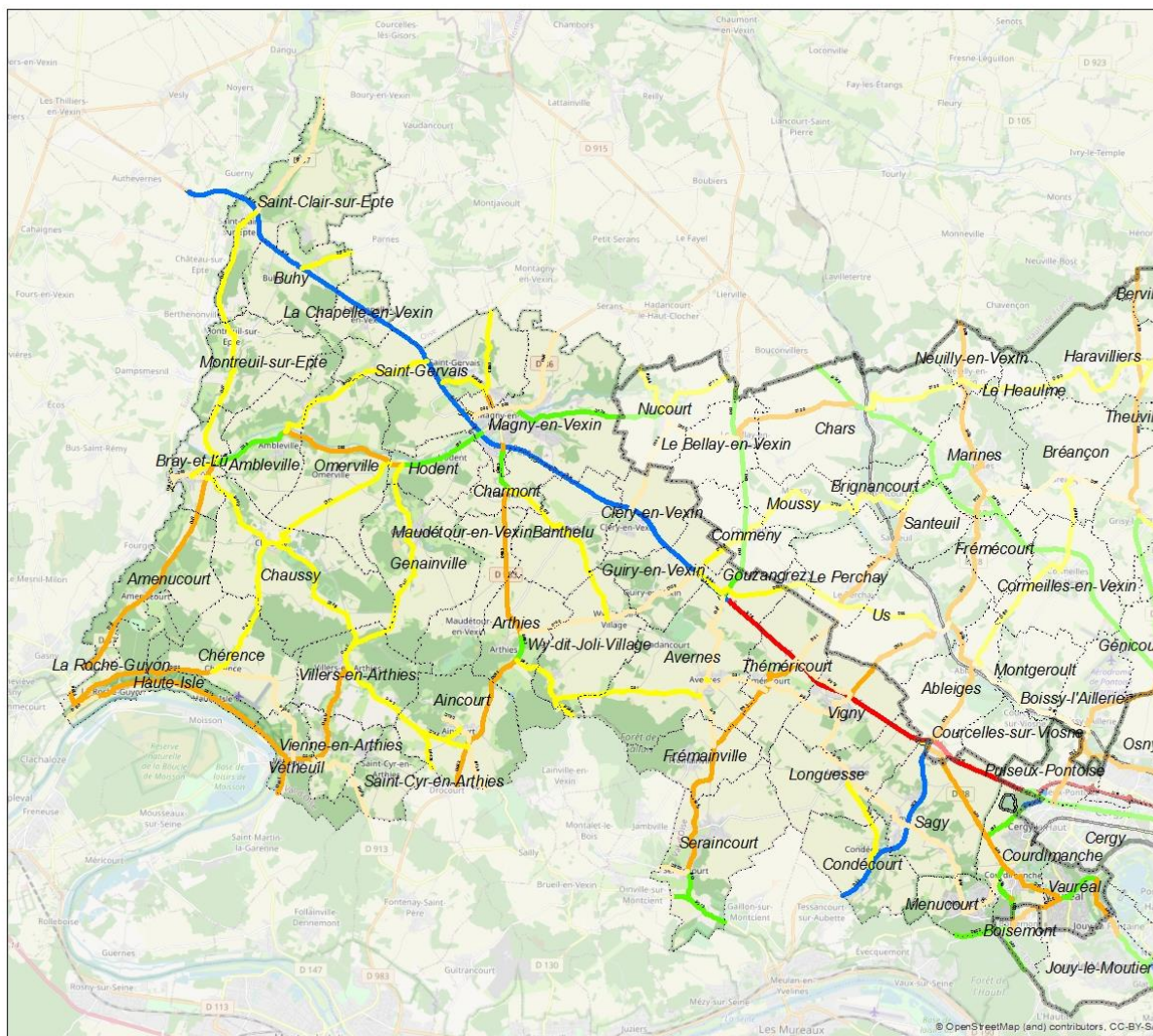


### Annexe 3 - Espaces naturels sensibles et forêts du canton de Vauréal



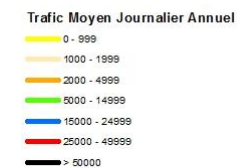
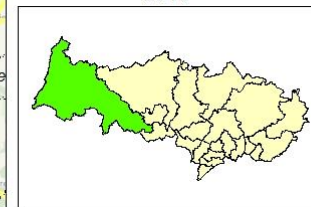


## Annexe 4 - Axes de trafic les plus importants



Canton de :  
**VAUREAL**

Données de circulation  
2019



COORDINATION: SER  
SOURCES: © INSEE 2021  
Reproduction interdite  
Janvier 2021

## Annexe 5 - Périmètre des futures DSP des réseaux de bus

Périmètres des futures délégation de service public (DSP) des réseaux de bus (à partir de 2021)

Premiers principes

